

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, May 7, 2026

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 8:37 a.m. [ET] to examine and report on the independence of commercial inshore fisheries in Atlantic Canada and Quebec, and the policies and legislative tools used by the Government of Canada to preserve it, such as the Owner-Operator Policy.

**Senator Fabian Manning** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, good morning. My name is Fabian Manning. I'm a senator from Newfoundland and Labrador, and I have the pleasure of chairing this committee.

I ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure to keep your earpiece away from your microphone at all times. Do not touch the microphone. It will be turned on and off by the console operator.

Please avoid handling your earpiece while your microphone is on. You may either keep it in your ear or place it on the designated sticker. Thank you for your cooperation on that.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve your issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow the members of the committee to introduce themselves.

**Senator C. Deacon:** Colin Deacon, Nova Scotia.

**Senator M. Deacon:** Marty Deacon, Ontario. Welcome.

**Senator Ravalia:** Good morning and welcome. I'm Mohamed-Iqbal Ravalia from Newfoundland and Labrador. Minister, I would just like to acknowledge your public service to our country and the province. It is very much appreciated. Thank you for being here.

**Senator Cuzner:** Rodger Cuzner. I'm a senator from Nova Scotia.

**Senator Boudreau:** Victor Boudreau from New Brunswick. Welcome.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 7 mai 2026

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 37 (HE), dans le but d'examiner, afin d'en faire rapport, l'indépendance de la pêche côtière commerciale au Canada atlantique et au Québec, ainsi que les politiques et les outils législatifs utilisés par le gouvernement du Canada pour la préserver, comme la Politique du propriétaire-exploitant.

**Le sénateur Fabian Manning** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Mesdames et messieurs les sénateurs, bonjour. Je m'appelle Fabian Manning. Je suis sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et j'ai le plaisir de présider le comité.

Je demande à tous les sénateurs et aux autres participants présents dans la salle de consulter les fiches disposées sur la table pour prendre connaissance des consignes visant à éviter les problèmes de rétroaction sonore. Veuillez vous assurer de tenir votre écouteur éloigné du microphone en tout temps. Ne touchez pas votre microphone. C'est l'opérateur de la console qui se chargera de l'allumer et de l'éteindre.

Veuillez éviter de manipuler votre écouteur lorsque votre micro est allumé. Vous pouvez soit le garder dans votre oreille, soit le poser sur l'autocollant prévu à cet effet. Je vous remercie de votre coopération à cet égard.

Si vous rencontrez des difficultés techniques, en particulier des problèmes liés à l'interprétation, veuillez en informer la présidence ou la greffière. Nous ferons le nécessaire pour y remédier.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques instants pour permettre aux membres du comité de se présenter.

**Le sénateur C. Deacon :** Colin Deacon, Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice M. Deacon :** Marty Deacon, Ontario. Soyez les bienvenus.

**Le sénateur Ravalia :** Bonjour et bienvenue. Je m'appelle Mohamed-Iqbal Ravalia, et je viens de Terre-Neuve-et-Labrador. Monsieur le ministre, j'aimerais simplement vous remercier de votre engagement au service de notre pays et de notre province. Nous vous en sommes très reconnaissants. Je vous remercie également de vous être joint à nous.

**Le sénateur Cuzner :** Rodger Cuzner. Je suis sénateur de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Boudreau :** Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick. Soyez les bienvenus.

**Senator Busson:** Welcome. My name is Bev Busson. I'm from British Columbia.

**The Chair:** On November 18, 2025, the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans was authorized to examine and report on the independence of commercial inshore fisheries in Atlantic Canada and Quebec, and the policies and legislative tools used by the Government of Canada to preserve it, such as the Owner-Operator Policy.

Today, under this mandate, the committee will be hearing from the following: The Honourable Gerry Byrne, former Minister of Fisheries for Newfoundland and Labrador and a former parliamentarian here in Ottawa; Mr. Boyd Lavers and Mr. Christopher Gould, co-chairs of the 4R Mobile Gear Harvesters Association.

On behalf of committee members, thank you for being here today and joining us. I understand you will be providing some opening remarks, and I'm sure that, after that, our senators will have some questions. Mr. Byrne, the floor is yours.

**The Honourable Gerry Byrne, P.C., Former Minister of Fisheries (Newfoundland and Labrador) and Former Parliamentarian, as an individual:** Thank you, honourable chair. If I may briefly segue by saying up front how important this committee and its work are. This is the vehicle where fish harvesters and the fishing industry get their voices expressed, not only to Parliament, but to decision makers. As a former parliamentarian and member of the House Standing Committee on Fisheries and Oceans and being active in that role, I understood that then.

I have never understood so clearly as I do today what role this committee plays in shaping public policy, understanding and insights into the industry and giving the ability for those who may otherwise be voiceless an opportunity to express their voice.

Honourable senators, the question that is obviously before you, as it is before all of us today in 2026, is this: Why exactly are we back here again trying to guarantee an independent inshore fishery?

Financial relationships — debt relationships — between inshore harvesters and processors are the norm, not an anomaly. It is an expensive proposition to buy a licence, to buy a boat and to replace an engine. While chartered banks have stepped up and seem to be more interested in lending to inshore harvesters these days, that money is still stiff money. A bank loan is filled with contractual obligations that are precise, unforgiving and anything but patient. The payment terms are the payment terms. It is rarely patient debt. Have a fire onboard or blow an engine? That's the fisherman's problem, not the bank's.

**La sénatrice Busson :** Bienvenu. Je m'appelle Bev Busson, et je viens de la Colombie-Britannique.

**Le président :** Le 18 novembre 2025, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a été autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, l'indépendance de la pêche côtière commerciale au Canada atlantique et au Québec, ainsi que les politiques et les outils législatifs utilisés par le gouvernement du Canada pour la préserver, comme la Politique du propriétaire-exploitant.

Aujourd'hui, dans le cadre de ce mandat, le comité entendra les témoignages des personnes suivantes : l'honorable Gerry Byrne, ancien ministre des Pêches de Terre-Neuve-et-Labrador et ancien parlementaire ici, à Ottawa; MM. Boyd Lavers et Christopher Gould, coprésidents de l'association 4R Mobile Gear Harvesters Association.

Au nom des membres du comité, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. Je crois savoir que vous allez faire une déclaration préliminaire, et je suis certain que nos sénateurs auront ensuite des questions à vous poser. Monsieur Byrne, la parole est à vous.

**L'honorable Gerry Byrne, c.p., ancien ministre des Pêches (Terre-Neuve-et-Labrador) et ancien parlementaire, à titre personnel :** Merci, monsieur le président. Permettez-moi de commencer par souligner brièvement l'importance du comité et de ses travaux. C'est grâce à lui que les pêcheurs et le secteur de la pêche peuvent faire entendre leur voix, non seulement auprès du Parlement, mais aussi auprès des décideurs. En tant qu'ancien parlementaire et membre actif du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes, j'en avais déjà pris conscience à l'époque.

Je n'ai jamais compris aussi clairement qu'aujourd'hui le rôle que joue le comité dans l'élaboration des politiques publiques, dans la compréhension et l'analyse du secteur, et dans le fait d'offrir à ceux qui, sans cela, n'auraient peut-être pas la possibilité de s'exprimer, l'occasion de faire entendre leur voix.

Mesdames et messieurs les sénateurs, la question qui se pose manifestement à vous, comme à nous tous aujourd'hui, en 2026, est la suivante : pourquoi sommes-nous de nouveau ici pour tenter de garantir l'indépendance de la pêche côtière?

Les relations financières — c'est-à-dire les dettes — entre les pêcheurs côtiers et les transformateurs sont la norme, et non une exception. L'achat d'un permis ou d'un bateau et le remplacement d'un moteur représentent des dépenses considérables. Même si les banques à charte se sont mobilisées et semblent aujourd'hui plus disposées à accorder des prêts aux pêcheurs côtiers, cet argent reste difficile à obtenir. Un prêt bancaire est assorti d'obligations contractuelles précises, intransigeantes, et tout sauf souples. Les conditions de paiement sont les conditions de paiement. Les prêteurs sont rarement

Processor loans, however, are made out to be more patient. Processors can respond to a fisherman's bad luck with a repayment holiday, and they seem to be able to adjust terms and conditions with a phone call. Also, with a processor loan, it often also comes with other services included: important things that cost money, like ice for the vessel, a line of credit for fuel and making arrangements for repairs, and even help with finding crew or paying observer fees. Banks don't do that. But all of this generosity comes at a price. Nothing is free, and the fisherman is never really aware of exactly what that price is.

That is part of the work around. No other company is going to supply ice to your enterprise or cover a line of credit for your fuel if they don't hold the paper on your enterprise. The independent harvester, who then sells his catch to another processor, doesn't get his ice brought to him at the wharf anymore or any of these other services. Sometimes a processor loan is just the way to get financing from someone who provides one-stop shopping while offering what I call "Sea Miles" — not AIR MILES — in the process. It's the extras.

For this reason, processors remain the lender of choice for many harvesters. In my province of Newfoundland and Labrador, based on my knowledge of the industry and its players, I suspect that the size of the entire loan portfolio by processors to inshore enterprises is of the magnitude of \$120 to \$150 million in outstanding debt. Across Atlantic Canada, I suspect it is of the magnitude of \$350 million to \$450 million in outstanding debt. That is my sincere belief.

The problem is that those "Sea Miles" points are often the most expensive part of the deal and bring the harvester into the trap of dependency and control. It is my view that, within our commercial inshore fisheries, controlling agreements are not always the secret paper outlining the consequences of default or giving the lender the right to decide whom the licence can be sold to or one that creates a requirement that all fish must go exclusively to the lender. The processor will often tell a harvester, if you don't sell me your crab, I'm not going to buy your shrimp. Controlling agreements are not always that secret piece of paper.

There is also one other cost to this fight against controlling agreements that the committee has potentially not heard before that I would like to raise: that cost comes from a loss of flexible

accommodants. Un incendie à bord ou un moteur qui explose? C'est le problème du pêcheur, pas celui de la banque.

En revanche, les prêts accordés par les transformateurs sont réputés être plus souples. Les transformateurs peuvent faire face aux aléas de la pêche en accordant un report de remboursement, et il semble qu'ils semblent être en mesure d'adapter les conditions après un simple coup de fil. De plus, un prêt accordé par un transformateur s'accompagne souvent d'autres services : des éléments importants qui ont un coût, comme la glace pour le navire, une ligne de crédit pour le carburant et l'organisation des réparations, voire une aide pour trouver un équipage ou payer les frais d'observateurs. Les banques ne font pas cela, mais toute cette générosité a un prix. Rien n'est gratuit, et le pêcheur ne sait jamais vraiment quel en sera exactement le prix.

Cela fait partie de la solution de rechange. Aucune autre entreprise ne va fournir de la glace à votre entreprise ni vous accorder une ligne de crédit pour votre carburant si elle ne détient pas les titres de propriété de votre entreprise. Le pêcheur indépendant, qui vend par la suite ses prises à un autre transformateur, ne reçoit plus sa glace au quai ni ne bénéficie d'aucun de ces autres services. Parfois, un prêt accordé par un transformateur est simplement le moyen d'obtenir un financement auprès d'un fournisseur qui offre un guichet unique tout en proposant ce que j'appelle des « miles maritimes » et — non des miles aériens — dans le cadre de ce processus. Il s'agit là des privilèges supplémentaires accordés.

C'est pourquoi les transformateurs restent les prêteurs de prédilection pour de nombreux pêcheurs. Dans ma province, c'est-à-dire Terre-Neuve-et-Labrador, j'estime, d'après ma connaissance du secteur et de ses acteurs, que le montant total du portefeuille de prêts accordés par les transformateurs aux entreprises côtières se situe entre 120 et 150 millions de dollars. Dans l'ensemble du Canada atlantique, je pense qu'il s'agit d'un encours de 350 à 450 millions de dollars. C'est ce que je crois sincèrement.

Le problème, c'est que ces points ou « miles maritimes » constituent souvent la partie la plus coûteuse de l'accord et entraînent le pêcheur dans un cercle vicieux de dépendance et de contrôle. Je pense que, dans le cadre de nos pêches côtières commerciales, les accords de contrôle ne se résument pas toujours à un document secret qui décrit les conséquences du non-remboursement des prêts, qui accorde au prêteur le droit de décider à qui le permis de pêche peut être vendu, ou qui impose que toutes les prises soient exclusivement livrées au prêteur. Le transformateur dit souvent à un pêcheur : « Si vous ne me vendez pas votre crabe, je n'achèterai pas vos crevettes ». Les accords de contrôle ne se résument pas toujours à ce document secret.

Il y a également un autre coût lié à cette lutte contre les accords de contrôle, dont le comité n'a peut-être pas encore entendu parler et que je voudrais mentionner : ce coût découle de

supports to independent fish harvesters caused by sealing up the licence and allocation transfer rules to prevent it from happening.

When DFO creates a pathway to transfer a licence or an allocation, some believe this is where the scoundrel lurks. This is the opening for the processor to create a controlling agreement. Preventing or frustrating legitimate licence and quota transfers from independent core fishermen to independent core fishermen simply creates a world where independent fish harvesters lose access to legitimate enterprise management tools to help their enterprise and their community thrive.

Allowing and even promoting regulated, audited licence transfers and allocation transfers, such as through individual transferable quotas, or ITQs, has been shown to allow responsible capacity self-rationalization within a fleet while creating greater incomes and more independence for inshore harvesters. To prevent your enemy from gaining any comfort, you choose to destroy your own house. That does not support coastal communities and it certainly does not support an independent inshore fishery.

Thank you, Mr. Chair.

**The Chair:** Thank you, Mr. Byrne. Mr. Lavers, you have the floor.

**Boyd Lavers, Co-Chair, 4R Mobile Gear Harvesters Association:** Good morning, senators. I want to thank you for the opportunity to appear before you today for this important study. This is the first time anyone from our fleet has ever appeared before a parliamentary committee that we're aware of, and we are truly grateful for this opportunity.

My name is Boyd Lavers, and beside me is Christopher Gould. The focus for the 4R Mobile Gear Association's presentation is to speak to the practical side of how owner-operator can be preserved while still allowing the regulated movement of licenses and quota amongst independent core fishermen within the fishing industry.

Owner-operator is about keeping the wealth of our fisheries within the communities adjacent to where they occur. It is about preventing fishing licences and allocations from being transferred, directly or indirectly, to the control of corporations outside of the harvester's inshore community.

Much of the rules that are in place assume that all licence and quota transfers are fertile ground for bad operators who are looking to find a backdoor deal to control the inshore fishery. It's

la perte de mesures de soutien souples pour les pêcheurs indépendants, due au durcissement des règles relatives au transfert des permis et des quotas visant à empêcher ce phénomène.

Lorsque le MPO met en place un mécanisme de transfert d'un permis ou d'une allocation, certains pensent que c'est là que se cache le piège. C'est l'occasion pour le transformateur de mettre en place un accord de contrôle. En empêchant ou en entravant les transferts légitimes de permis ou d'allocations entre pêcheurs indépendants du noyau, on ne fait que créer un contexte dans lequel ces pêcheurs perdent l'accès à des outils de gestion des entreprises légitimes qui pourraient contribuer à la prospérité de leur entreprise et de leur collectivité.

Il a été démontré que le fait d'autoriser, voire d'encourager, les transferts réglementés et vérifiés de permis et d'allocations, par exemple par l'intermédiaire de quotas individuels transférables, ou QIT, permet de rationaliser les capacités de façon responsable au sein d'une flotte, tout en générant des revenus plus élevés et en renforçant l'indépendance des pêcheurs côtiers. Pour empêcher votre ennemi de se sentir à l'aise, vous choisissez de détruire votre propre maison. Cela n'aide pas les collectivités côtières et ne favorise certainement pas une pêche côtière indépendante.

Je vous remercie de votre attention, monsieur le président.

**Le président :** Je vous remercie, monsieur Byrne. Monsieur Lavers, la parole est à vous.

**Boyd Lavers, coprésident, 4R Mobile Gear Harvesters Association :** Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui dans le cadre de l'importante étude que vous menez. À notre connaissance, c'est la première fois qu'un membre de notre flotte comparaît devant un comité parlementaire, et nous vous sommes sincèrement reconnaissants de cette occasion.

Je m'appelle Boyd Lavers, et Christopher Gould se trouve à mes côtés. L'exposé de la 4R Mobile Gear Association vise à aborder les aspects pratiques qui permettent de préserver le statut d'exploitant-propriétaire, tout en autorisant le transfert réglementé des permis et des quotas entre les pêcheurs indépendants, au sein du secteur de la pêche.

Le but de la gestion par les propriétaires-exploitants est de garder la richesse de nos pêches au sein des collectivités situées à proximité des lieux d'exploitation. Il faut empêcher que les permis de pêche et les quotas ne soient transférés, directement ou indirectement, à des sociétés situées en dehors des collectivités côtières auxquelles les pêcheurs appartiennent.

Une grande partie des règles en vigueur partent du principe que tous les transferts de permis ou de quotas constituent un terrain fertile pour les exploitants peu scrupuleux qui cherchent

the playground of people out to destroy the independence of the inshore fleet, but no one should lose sight of the fact that being able to have enterprise-to-enterprise partnerships and arrangements with members of your own fleet and with fellow inshore harvesters around you is necessary in the 21st century fishery.

Location-wise, being able to transfer a licence or a quota amongst independent core inshore fish harvesters is a positive way to make sure the fleet operates efficiently and independently for years to come.

We want to talk to you about that today. The owner-operator policy says that a true independent core fisherman is one who owns his own enterprise, owns his own boat, owns his own licence and personally goes fishing to use that boat: his own license, his own quota and no one else but him. That applies to me, and it applies to Christopher sitting next to me, who lives a couple of communities away.

But we all recognize, including DFO, that transferring licences, quota or even vessel registration is at times necessary. When stocks go down or the fishery is not producing as much revenue as it once did, these kinds of transfers can be the difference between staying afloat or bankruptcy. Going bankrupt doesn't improve your independence; it destroys it. So let's take a quick look at where that hard and fast rule of owner-operator is not so hard and fast.

Buddy-up is a DFO-endorsed policy tool that allows two independent core harvesters to partner with each other to fish their respective quotas. Only one vessel is needed, whereas it used to be two. Two quotas are fished on the same boat, leaving one fisherman able to fish his quota using someone else's boat. That might seem contrary to the owner-operator definition, but it makes good sense. It lowers costs, it allows more money to stay in the communities and it doesn't cause any conservation concerns. It allows both harvesters to ride out the storm in the industry by cooperating with each other. It shows the owner-operator policy is flexible.

Talks are now under way for a buddy-up of two buddy-ups, making a four-enterprise buddy-up arrangement, so it can't be all that bad.

We would like the committee to review the brief of the proposal we submitted to DFO on individual transferable quotas, or ITQs, for our fleet. We would be very happy to take your questions on this so you can see how allowing flexibility for inshore enterprises to work and support fellow inshore enterprises only serves the purpose of protecting

un moyen détourné de conclure des accords pour contrôler la pêche côtière. C'est le terrain de jeu de ceux qui cherchent à détruire l'indépendance de la flotte côtière, mais personne ne doit perdre de vue le fait que la possibilité pour les entreprises de conclure des partenariats avec d'autres entreprises, ou de négocier des ententes avec des membres de leur propre flotte ou avec d'autres pêcheurs côtiers des alentours est une nécessité dans le secteur de la pêche du XXI<sup>e</sup> siècle.

Sur le plan géographique, la possibilité de transférer un permis ou un quota entre pêcheurs côtiers indépendants constitue un moyen efficace de garantir que la flotte continue de fonctionner de manière efficace et autonome pendant de nombreuses années.

C'est justement de cela que nous voulons vous parler aujourd'hui. La Politique du propriétaire-exploitant stipule qu'un véritable pêcheur indépendant du noyau est un pêcheur qui possède sa propre entreprise, son propre bateau, son propre permis et qui utilise ce bateau pour pêcher lui-même : personne d'autre que lui n'utilise son quota. Cette définition s'applique à moi, et elle s'applique aussi à Christopher qui est assis à côté de moi, mais qui habite à quelques collectivités d'ici.

Cependant, nous reconnaissons tous, y compris le MPO, que le transfert de permis, de quotas ou même d'immatriculation de navires est parfois nécessaire. Lorsque les stocks diminuent ou que la pêche ne génère plus autant de revenus qu'auparavant, ce type de transferts peut faire la différence entre la survie et la faillite. La faillite ne renforce pas votre indépendance; elle la détruit. Voyons donc rapidement dans quels cas cette règle stricte du « propriétaire-exploitant » n'est pas aussi stricte que cela.

Le jumelage est un outil stratégique approuvé par le MPO qui permet à deux pêcheurs indépendants de s'associer pour exploiter leurs quotas respectifs. Un seul bateau suffit, alors qu'il en fallait deux auparavant. Les deux quotas sont pêchés sur le même bateau, ce qui permet à un pêcheur d'utiliser le bateau d'un autre pour pêcher son quota. Cela peut sembler contraire à la définition du propriétaire-exploitant, mais c'est tout à fait logique. Cela réduit les coûts, permet de garder plus d'argent dans les collectivités et ne pose aucun problème de conservation. Cela permet aux deux pêcheurs de surmonter la crise qui secoue le secteur en coopérant l'un avec l'autre. Cela montre que la Politique du propriétaire-exploitant est souple.

À l'heure actuelle, des discussions sont en cours pour permettre à deux jumelages de n'en former qu'un seul, ce qui donnerait lieu à une entente de jumelage entre quatre entreprises; cette politique ne doit donc pas être aussi mauvaise que cela.

Nous souhaiterions que le comité examine le mémoire de la proposition que nous avons soumise au MPO concernant des quotas individuels transférables, ou QIT, pour notre flotte. Nous serions ravis de répondre à vos questions à ce sujet, afin que vous puissiez constater à quel point le fait de faire preuve d'une certaine souplesse à l'égard des entreprises côtières pour leur

independence. A viable, stable enterprise is an independent enterprise. A bankrupt enterprise is one that becomes open to deals with the devil. Thank you.

**The Chair:** Thank you, Mr. Lavers. Thank you, Mr. Byrne.

Just for senators, the brief that Mr. Lavers referenced has been received and it's gone to Translation. As soon as it comes back from Translation, we'll have it distributed to the committee members. We can't send it out in "Newfanese" only; it has to be translated here.

**Senator Busson:** Thank you very much for being here. I've already learned some things that I hadn't heard before.

I would like to ask Mr. Byrne a question first, if I could, please. You talked about the benefits of a processor loan in the work that it takes to make the fishing owner-operator regime work on the East Coast. Then you spoke about controlling agreements. From someone who left the East Coast when I was about 20 years old, could you explain the difference? You say that a processing loan is a very good thing, but a controlling agreement is a very bad thing. They are opposites if I got that right.

Could you explain the practical differences between the two? I know, conceptually, you can read what one does and what the other does, but could you tell me in practice what the difference is between a processor loan and a controlling agreement?

**Mr. Byrne:** Thank you, Mr. Chair, and thank you, honourable senator.

To clarify, processor loans are not a great thing. They can be a useful tool if both parties conduct themselves with responsibility. Not always does that occur. The preference, to my mind, would be that a regulated charter bank or regulated financing be put in place, available to fish harvesters, as opposed to a market requirement or a practical requirement to get the money from the processor. I think that would be the far better solution.

Is there money in the fishery from processors? Absolutely, there is. If the Department of Fisheries and Oceans, Industry Canada or the administrators of financial transactions were to make that money suddenly illegal or unavailable, you would have a \$450-million hole that would have to be filled by somebody immediately. That's a problem.

permettre d'exercer leurs activités et de soutenir d'autres entreprises côtières ne fait que préserver leur indépendance. Une entreprise viable et stable est une entreprise indépendante. Une entreprise en faillite est une entreprise qui est prête à conclure des pactes avec le diable. Je vous remercie de votre attention.

**Le président :** Je vous remercie, messieurs Lavers et Byrne.

Je mentionne à l'intention des sénateurs seulement que nous avons reçu le document auquel M. Lavers a fait allusion et qu'il a été transmis au service de traduction. Dès que le service de traduction nous le rendra, nous le ferons distribuer aux membres du comité. Nous ne pouvons pas le transmettre en « terre-neuvien »; il doit être traduit ici.

**La sénatrice Busson :** Je vous remercie de votre présence. J'ai déjà appris des choses que j'ignorais.

J'aimerais d'abord poser une question à M. Byrne, si vous me le permettez. Vous avez évoqué les avantages d'un prêt accordé par un transformateur dans le cadre des efforts déployés pour faire fonctionner le régime des propriétaires-exploitants du secteur des pêches sur la côte Est. Vous avez ensuite parlé des accords de contrôle. Pourriez-vous expliquer la différence à quelqu'un qui a quitté la côte Est à l'âge d'à peu près 20 ans, en l'occurrence moi-même? Vous dites qu'un prêt accordé par un transformateur est une très bonne chose, mais qu'un accord de contrôle est une très mauvaise chose. Si j'ai bien compris, ce sont deux concepts qui vont à l'encontre l'un de l'autre.

Pourriez-vous m'expliquer concrètement les différences entre les deux? Je sais que, d'un point de vue théorique, on peut comprendre le fonctionnement de l'un et de l'autre, mais pourriez-vous me dire, concrètement, quelle est la différence entre un prêt par un transformateur et un accord de contrôle?

**M. Byrne :** Je vous remercie de la question, monsieur le président et madame la sénatrice.

Pour être clair, je précise que les prêts accordés par les transformateurs ne sont pas une bonne chose. Ils peuvent constituer un outil utile si les deux parties agissent de manière responsable. Or, ce n'est pas toujours le cas. À mon sens, il serait préférable de mettre en place une banque à charte ou un système de financement réglementé, accessible aux pêcheurs, au lieu de laisser les impératifs du marché ou des nécessités pratiques les contraindre à se tourner vers des transformateurs pour obtenir des fonds. Je crois que ce serait une bien meilleure solution.

Les pêcheurs reçoivent-ils des fonds des transformateurs? Absolument. Si le ministère des Pêches et des Océans, Industrie Canada ou les responsables des transactions financières décidaient soudainement de rendre ce financement illégal ou indisponible, il en résulterait un manque à gagner de 450 millions de dollars qu'il faudrait combler immédiatement. Cette situation est problématique.

The loans are here within the industry today, and that's a fact. I advocate that it would be a provincial-territorial jurisdictional responsibility to regulate those loans in the same way that payday loans are regulated because it's within that financial sphere and jurisdiction. Who regulates that space? It is the provinces. That space is currently unregulated. The way that provinces regulate payday loans, in my opinion, should be applied for processing loans in the industry. That's not something that this Parliament can do.

But let's be clear about something: It does come from somewhere. Bank money is tough money. Processor money is flexible; it's a little more lenient, at least on its face. As you get down the road, that relationship starts to change. Those convenience items, those "Sea Miles" that I referred to, which are really important and valuable, are part of the big hook.

The other thing too, senator, through you, Chair, is this: It is a reality that a processor holds paper against an enterprise. If that enterprise tries to sell their product to another processor who does not hold paper, oh, boy, you have got a different set of issues then because that ain't gonna happen. The processor who holds that paper will make sure that doesn't happen. That's where it evolves into a controlling agreement, not necessarily in structured, contractual terms and black-letter language, but, in practical terms, it becomes a controlling agreement.

**Senator Busson:** If I might ask for a bit more clarification, I understand that controlling agreements are technically illegal for that reason. Is that correct?

**Mr. Byrne:** That is correct. Of course, when we say that something is illegal, there are established bases of the requirement and the interpretation of the circumstance that would lead to a finding of prima facie default, contravention or non-adherence to the law.

There cannot be that sort of thing on paper, written into a term of a contract in black-letter language. It can't say, "If I give you this \$500,000; you have to do this, this, this and this, other than pay me back." What's not written into that contract is, "You're going to sell me your product. You will do this and do that and do this." That, senator, is not auditable. There is no investigator. That's why you're constantly hearing these things, like, "DFO isn't doing enough to audit this."

À l'heure actuelle, ces prêts existent bel et bien dans ce secteur; c'est un fait. Je soutiens que la réglementation de ces prêts devrait relever de la compétence des provinces et des territoires, au même titre que les prêts sur salaire, car ils relèvent du secteur financier et de cette compétence. Qui réglemente ce secteur? Ce sont les provinces. Ces prêts ne sont pas réglementés en ce moment. À mon avis, la manière dont les provinces réglementent les prêts sur salaire devrait s'appliquer aux prêts que les transformateurs accordent aux pêcheurs. Ce n'est pas un problème que le Parlement peut régler.

Mais soyons clairs à propos d'un fait : ces fonds proviennent effectivement de quelque part. Les banques sont intransigeantes en matière de prêts. Les transformateurs sont plus tolérants à cet égard; leurs prêts sont un peu plus souples, du moins en apparence. Au fur et à mesure que l'on avance, cette relation commence à évoluer. Ces avantages pratiques, ces « miles maritimes » dont j'ai parlé, qui sont vraiment importants et précieux, font partie de l'attrait principal de ces prêts.

De plus, sénatrice, je précise par votre intermédiaire, monsieur le président, que les transformateurs détiennent effectivement des documents qui leur permettent de contraindre des entreprises. Si l'une de ces entreprises tente de vendre ses produits à un autre transformateur qui ne détient pas de tels documents, oh là là, elle fera face à tout un autre problème, car cela ne sera pas permis. Le transformateur qui détient ce document veillera à ce que cela ne se produise pas. C'est à ce moment-là que le prêt se transforme en un accord de contrôle, pas nécessairement du point de vue des modalités contractuelles ou des dispositions juridiques officielles, mais, en pratique, le prêt devient un accord de contrôle.

**La sénatrice Busson :** Si je peux me permettre de demander quelques précisions supplémentaires, je crois comprendre que les accords de contrôle sont techniquement illégaux pour cette raison. Est-ce exact?

**M. Byrne :** C'est exact. Bien entendu, lorsqu'on dit que quelque chose est illégal, on se fonde sur des critères établis et une interprétation des faits qui, à première vue, peuvent mener à une conclusion de manquement, d'infraction ou de non-conformité à la loi.

Ce n'est pas le genre de chose que l'on peut formuler explicitement dans un contrat, en termes clairs et juridiques. On n'y trouvera jamais une clause qui dit : « Si je vous prête ces 500 000 \$, vous devrez faire telle ou telle chose, en plus de me rembourser. » Ce qui n'est pas écrit dans le contrat, c'est : « Vous allez me vendre votre produit et remplir certaines attentes. » Tout cela, sénatrice, n'est pas vérifiable. Personne ne peut enquêter là-dessus. C'est pourquoi on entend souvent dire que le ministère des Pêches et des Océans n'en fait pas assez en matière de vérification.

There are certain things — and I have to speak truth to this — that you just cannot audit, and they do occur.

**Senator Busson:** Thank you very much.

**Senator Cuzner:** I'm not sure if I know what question I want to ask, but let me say, Gerry, I really appreciate your comments off the top about the role and the work of this committee. I want to echo the comments made by Senator Ravalia. I was just so surprised. He was so eloquent and gracious in his comments to you, so I'll tell him that I roasted him on that, too.

Two comments stood out in your presentation that I hadn't heard yet. The one about going bankrupt not improving your independence is a great line, and I think that's sort of the thread that runs through this study.

And the "Sea Miles" — because, for years, the fishery, when there wasn't a whole lot of money in it, had the different fish brokers, and it was a fairly honourable business. Everybody looked after their own harbours and their own wharves and their own communities.

My father-in-law, Cliff Hopkins, was in it. He ran a plant in Cow Head and still has some guys fishing in Cow Head. It was all done on a handshake; your word was good, and that sort of thing. It's just gotten complicated. Over the years, it has become more complex. We're trying to figure out how best to approach it. We don't want to set up all processors as the bad guys. They're just trying to run a business, and they want to guarantee some access to the resource. So they are not all bad guys. But if the rules aren't in place, people will come in and take advantage of those situations. That is a longer preamble than Senator Deacon usually has.

Mr. Lavers, could you expand on the buddy-up and the efficiencies? Are you saying there is a double buddy-up now and that there are efficiencies in that?

**Mr. Lavers:** Yes. We actually asked for a multiple buddy-up, as we call it. We have an issue in our fleet here now because most of our fleet is aging. Our average age is somewhere between 65 years of age and 80. With the downturn in the shrimp, things became really financially harsh for some people.

We were hoping for a buyback program, actually, to get some of the people out of our fleet, and that did not come true. So we were looking for other options, and they came up with a buddy-up system, which allows, for example, Christopher and I to buddy up on one boat. In the situation we're in right now, we

Il y a certaines choses — et je dois le dire bien franchement — que l'on ne peut tout simplement pas vérifier, même si elles se produisent bel et bien.

**La sénatrice Busson :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Cuzner :** Je ne suis pas certain de la question que je veux poser, mais permettez-moi de dire, monsieur Byrne, que je vous suis très reconnaissant de ce que vous avez mentionné au début sur le rôle et le travail de notre comité. Je veux faire écho aux commentaires du sénateur Ravalia. J'ai été vraiment surpris. Il a été si éloquent et si aimable dans ses propos à votre égard, et je compte bien le taquiner à ce sujet.

Deux idées ressortent de votre exposé, et c'est la première fois que j'en entends parler. D'abord, votre remarque selon laquelle la faillite ne renforce pas votre indépendance est très pertinente, et je pense que c'est un peu le fil conducteur de cette étude.

Ensuite, il y a l'idée des « miles maritimes ». Pendant longtemps, à une époque où la pêche générait peu de revenus, il existait différents courtiers en poisson, et c'était une activité assez honorable. Chacun veillait sur ses ports, ses quais et sa collectivité.

Mon beau-père, Cliff Hopkins, travaillait dans ce milieu. Il dirigeait une usine à Cow Head, où il compte encore aujourd'hui quelques pêcheurs actifs. À l'époque, tout se faisait sur une poignée de main; la parole donnée avait valeur de contrat. Depuis, les choses se sont compliquées. Au fil des ans, la situation a gagné en complexité. Nous essayons maintenant de trouver la meilleure façon d'y remédier. Nous ne voulons pas que tous les transformateurs soient considérés comme des méchants. Ils tentent simplement de faire fonctionner leur entreprise, et ils veulent garantir un certain accès à la ressource. Ce ne sont donc pas tous des méchants. Cependant, en l'absence de règles, certaines personnes viendront profiter de ces situations. Je me rends compte que mon préambule est plus long que ce à quoi le sénateur Deacon nous a habitués.

Monsieur Lavers, pourriez-vous nous en dire plus sur le jumelage et les gains d'efficacité? Êtes-vous en train de dire qu'il y a maintenant un double jumelage et que cela améliore l'efficacité?

**M. Lavers :** Oui. En fait, nous avons demandé un jumelage multiple, comme nous l'appelons. Ce qui nous pose problème en ce moment, c'est le vieillissement de notre flottille. L'âge moyen se situe entre 65 et 80 ans. Vu le ralentissement de la pêche à la crevette, les conditions financières sont devenues très difficiles pour plusieurs.

À vrai dire, nous espérions un programme de rachat afin de réduire le nombre de pêcheurs dans notre flottille, mais cela ne s'est pas concrétisé. Nous avons donc cherché d'autres options, et un système de jumelage nous a été proposé. Cela permet, par exemple, à M. Gould et à moi d'exploiter nos quotas à bord d'un

don't have enough boats for everyone to get a buddy-up. Our boats are being turned down by Certified Seafood International, or CSI. Boats are in disrepair, and they had to do something to get our shrimp out of the water to help the economy. So they gave us a buddy-up. The problem is that we have 34 harvesters, and we are down to roughly 14 vessels at this time.

**Senator Cuzner:** That contradicts the following principle: You're a core fisher if you own the boat, the licence and access to the quota. So you don't own a boat any longer. It contravenes that.

**Mr. Lavers:** Yes, the deal goes against what we consider an owner-operator policy, but it came to a situation where we didn't have any other options, and this was one of the only options we could come up with. But right now, we're in a situation where one buddy-up won't even cover the harvesters in order to get the shrimp out of the water so we're looking at options for multiple buddy-ups.

I want to clarify that this is not what we want. We were once a mighty fleet with beautiful, mighty, powerful and expensive vessels. This is the result of the downturn in the shrimp fishery and quota cuts. People invested heavily into the shrimp quota only to have it taken away, and we are looking for options right now to survive in the short term until hopefully something turns around. Like I said, our fleet is well up in age and would take a buyback, but the problem is that I'm not able to walk into the bank and borrow a million dollars to buy 30,000 pounds of shrimp from somebody. It's just not feasible.

**Senator Cuzner:** A number of folks who have appeared floated the idea of a separate envelope of money that core fishermen could borrow against public money that they could borrow as repayable loans to access quotas. Do you have a view on that?

**Mr. Byrne:** I definitely do have a view. It is valuable and is part of the tool, but it should not be considered the best or exclusive tool. I say that from this point of view: Newfoundland and Labrador has a new program called the Harvester Enterprise Licence Program, or HELP. Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and P.E.I. all have programs. Everyone has a public sector financing instrument to assist harvesters and enterprises in obtaining bank loans, but it's still a bank loan. It still comes with those kinds of black-letter language associated with the contract.

même bateau. Toutefois, dans la situation actuelle, nous n'avons pas assez de bateaux pour que tout le monde puisse en bénéficier. De plus, nos bateaux ne répondent pas aux exigences de Certified Seafood International, ou CSI, en raison de leur mauvais état. Il fallait donc trouver une solution pour pêcher la crevette et soutenir l'économie. C'est ainsi que nous en sommes venus à recourir au jumelage. Le hic, c'est que nous avons 34 pêcheurs et qu'il ne nous reste qu'environ 14 navires en ce moment.

**Le sénateur Cuzner :** Cela contredit le principe selon lequel un pêcheur du noyau doit être propriétaire du bateau, du permis et de l'accès au quota. Or, vous ne possédez plus de bateau, ce qui contrevient à ce principe.

**M. Lavers :** Oui, l'accord va à l'encontre de ce que nous considérons comme une politique du propriétaire-exploitant, mais nous nous sommes retrouvés dans une impasse, et c'était l'une des seules options qui s'offraient à nous. Aujourd'hui, toutefois, le recours à un seul jumelage ne suffit plus pour permettre à tous les pêcheurs de participer à la pêche à la crevette; c'est pourquoi nous envisageons des options de jumelage multiple.

Je tiens à préciser que ce n'est pas ce que nous souhaitons. Nous disposions autrefois d'une flottille puissante, composée de beaux navires robustes, imposants et coûteux. La situation actuelle est attribuable au déclin de la pêche à la crevette et à la réduction des quotas. Les gens ont investi massivement dans les quotas de crevettes pour ensuite se les faire enlever, et nous cherchons actuellement des solutions pour survivre à court terme, en espérant que la situation finira par s'améliorer. Comme je l'ai dit, notre flottille prend de l'âge et elle bénéficierait d'un programme de rachat. Le problème, c'est que je ne peux pas aller à la banque et emprunter 1 million de dollars pour acheter 30 000 livres de crevettes à quelqu'un. C'est tout simplement impossible.

**Le sénateur Cuzner :** Plusieurs témoins ont lancé l'idée d'une enveloppe financière distincte à laquelle les pêcheurs du noyau pourraient accéder sous forme de prêts remboursables, garantis par des fonds publics, afin d'acquérir des quotas. Avez-vous une opinion à ce sujet?

**M. Byrne :** Oui, tout à fait. Il s'agit d'un outil précieux parmi d'autres, mais on ne devrait pas le considérer comme la seule ou la meilleure solution. Je m'explique. Terre-Neuve-et-Labrador a mis en place un nouveau programme de permis pour les entreprises de pêche. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard disposent tous de programmes comparables. Il existe partout des instruments de financement public pour aider les pêcheurs et les entreprises à accéder au crédit bancaire. Cela demeure toutefois un prêt bancaire, assorti de clauses contractuelles rigides.

That is sometimes the problem in that those loans are not necessarily as convenient in some instances. They'll call your loan when they want to, and so I strongly believe that the full mix of instruments, including not walking and closing the doors on things like enterprise to enterprise or core independent harvester to core independent harvester — those avenues should never be closed.

I want to just conclude with this point. In 1978, Roméo Leblanc introduced fleet separation. In 1979, he introduced a bona fide fisherman definition. In 1989, Tom Siddon introduced owner-operator. Then, in 2007, Minister Hearn, followed by Minister Shea, introduced the Policy for Preserving the Independence of the Inshore Fleet in Canada's Atlantic Fisheries. Then, in 2019, we had amendments to the Fisheries Act, entrenching owner-operator. We are still in 2026, talking about an issue that should presumably have been solved in 1979.

My caution to decision makers and potentially for incorporation into your report is that this is a 50-year evolution that has not been solved. When you have a problem for which you are struggling to come to a solution, there is sometimes an overreach where you say, "No matter what happens, we have to solve this problem." The analogy or maxim that I sometimes use is to get rid of rats from your house, you burn down your house. Well, guess what? The rats stick around, but you have no house.

If you start deploying restrictions on enterprise-to-enterprise transactions, such as boat transfers, quota transfers and licence transfers, to enable the fleet themselves to solve their own problems internally, if you start to clamp down on that, you are burning down the house to get rid of the rats, and it's going to leave you with less independence, not more. It's going to leave you with no house, and the rats will still be around. That's really why we are making a plea for consideration of the larger picture. Sometimes the problem is solvable within the fleet.

**Senator Cuzner:** When you had the reins at the Atlantic Canada Opportunities Agency, or ACOA, and sat as minister of ACOA, you had great success when ACOA moved away from grants to businesses, but there was low interest or no interest for the first two or three years and then with a reasonable repayment schedule. Do you see something like that complementing those programs that each of the provinces has?

**Mr. Byrne:** Absolutely. It is a valuable tool. Those programs should not be housed within a department. It's a political arrangement if it's housed within the department under the purview. It should be housed within an agency exterior to the political operation. So it's a rules-based approach. However, it's

C'est parfois là que réside le problème, car ces prêts ne sont pas nécessairement pratiques dans certains cas. Les banques peuvent exiger le remboursement quand bon leur semble. Je crois donc fermement qu'il faut préserver toute la gamme des outils disponibles, sans pour autant fermer la porte aux transactions entre entreprises ou entre pêcheurs indépendants. Ces options ne doivent jamais être exclues.

J'aimerais conclure sur le point suivant. En 1978, Roméo Leblanc a instauré la séparation des flottilles. En 1979, il a présenté une définition de pêcheur authentique. En 1989, Tom Siddon a établi le principe du propriétaire-exploitant. Puis, en 2007, le ministre Hearn, suivi de la ministre Shea, a adopté la Politique sur la préservation de l'indépendance de la flottille de pêche côtière dans l'Atlantique canadien. Ensuite, en 2019, des modifications à la Loi sur les pêches ont renforcé le principe du propriétaire-exploitant. Pourtant, en 2026, nous discutons encore d'un problème qui aurait dû être réglé en 1979.

Voici la mise en garde que je formulerais à l'intention des décideurs et qui pourrait également trouver sa place dans votre rapport : nous sommes aux prises avec un problème qui perdure depuis 50 ans. Lorsqu'une solution tarde à se concrétiser, il arrive que l'on adopte des mesures excessives en voulant régler le problème à tout prix, coûte que coûte. J'utilise parfois l'analogie ou l'image suivante : pour vous débarrasser des rats dans votre maison, vous décidez de mettre le feu à la maison elle-même. Résultat : les rats sont toujours là, mais vous n'avez plus de maison.

Si vous commencez à imposer des restrictions aux transactions entre entreprises — comme les transferts de bateaux, de quotas ou de permis —, alors même que ces mécanismes permettent à la flottille de résoudre ses propres problèmes, vous risquez de tomber dans l'excès. Cela revient à brûler la maison pour éliminer les rats. Il en résultera une perte d'indépendance, et non un gain. Vous n'aurez plus de maison, et les rats seront toujours dans les parages. Voilà pourquoi nous plaidons en faveur d'une approche plus globale. Parfois, les solutions se trouvent au sein même de la flottille.

**Le sénateur Cuzner :** Lorsque vous étiez à la tête de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, ou APECA, dans le cadre de vos fonctions de ministre, vous avez obtenu d'excellents résultats à la suite de la décision de l'APECA de remplacer les subventions aux entreprises par des prêts à faible intérêt — voire sans intérêt pendant les deux ou trois premières années —, assortis d'un calendrier de remboursement raisonnable. Pensez-vous qu'un tel modèle pourrait venir compléter les programmes provinciaux existants?

**M. Byrne :** Absolument. Il s'agit d'un outil précieux. Ces programmes ne devraient pas relever d'un ministère, car ils prennent alors une dimension politique. Ils devraient plutôt être confiés à un organisme indépendant de l'appareil politique. C'est donc une approche fondée sur des règles. Cela dit, il faut une

a financial institution or an agency whose purpose is to supply short-term capital and lines of credit to harvesters and be able to be flexible enough to meet existing circumstances as they evolve. Public financing is very valuable. We do it in the aircraft industry, the auto industry and the farming industry. Why don't we do it in the fishing industry?

**Senator C. Deacon:** This is one of the best meetings in terms of giving hope. We've been pretty depressed after a lot of the meetings that we've had, to be honest, and I want to thank you, witnesses, for injecting some really solid ideas and guidance with guardrails. The guardrails I would like, and I appreciated the guardrails on what we would recommend to make sure the markets can work.

I've never seen so clearly the farm credit corporation model as being a good one because the banks are still absolutely involved with farmers. There are all these other financing arrangements that exist. The model makes even more sense in this, and I honestly did not have any appreciation, Mr. Lavers, of the buddy-up approach until this morning. I may have missed it, but I just hadn't heard that. It absolutely makes so much sense as a tool, but one of the tools that I have heard is that there really need to be opportunities for quota buyback as one of the tools in the tool box. That's what I'm hearing.

Can you explain to me what restrictions should be on a buddy-up program? What came to mind when you were speaking is that in P.E.I. there is a bit of a kerfuffle about a person being elected to the provincial parliament and being appointed a minister and he was a fisher. He wanted a way to have his licence still fished while he was serving, and it did create discord that got to us in Nova Scotia and even more broadly.

I'm wondering about the restrictions on that buddy-up program so it isn't abused. There is a situation where he can't have boots on the boat, so that would not qualify as a buddy-up because he couldn't have been on his buddy's boat because he has another job now.

Everyone is not a senator; being in politics is a temporary position. They have to go for re-election regularly. They may not be around.

What sorts of restrictions should there be? I open this up to all of you on this buddy-up program? How should it be so that we don't take it too far in terms of restrictions but ensure that we have a reasonable amount of flexibility on that?

institution financière ou un organisme dont le mandat est d'offrir des capitaux à court terme et des marges de crédit aux pêcheurs, tout en prévoyant suffisamment de souplesse pour leur permettre de s'adapter à l'évolution des circonstances. Le financement public est très précieux. Les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et de l'agricole y ont recours. Pourquoi le secteur de la pêche n'en ferait-il pas autant?

**Le sénateur C. Deacon :** C'est l'une des réunions les plus porteuses d'espoir. En toute honnêteté, bon nombre de nos réunions précédentes nous ont plutôt découragés. Je tiens donc à vous remercier, chers témoins, d'avoir présenté des idées et des conseils judicieux, accompagnés de balises. J'aimerais justement m'attarder sur les balises, et j'ai trouvé utiles celles que vous avez proposées pour nous aider à formuler des recommandations qui assureront le bon fonctionnement des marchés.

Je n'avais jamais mesuré avec autant de clarté la pertinence du modèle de Financement agricole Canada, notamment parce que les banques continuent de jouer un rôle actif auprès des agriculteurs, de pair avec toute une gamme d'autres mécanismes de financement. Ce modèle me paraît d'autant plus pertinent dans le contexte qui nous occupe, et j'avoue honnêtement, monsieur Lavers, que je n'avais pas vraiment saisi l'approche du jumelage avant ce matin. Cela m'avait peut-être échappé, ou je n'en avais tout simplement pas entendu parler. C'est tout à fait logique comme outil, mais d'après ce que j'entends, il faut aussi prévoir des possibilités de rachat de quotas parmi les solutions à envisager. Voilà ce que je retiens.

Pouvez-vous m'expliquer quelles restrictions devraient encadrer un programme de jumelage? En vous écoutant, j'ai tout de suite pensé à une situation quelque peu controversée survenue à l'Île-du-Prince-Édouard. Un pêcheur, devenu député provincial, puis ministre, cherchait un moyen de maintenir l'exploitation de son permis pendant qu'il occupait ses fonctions. Cette situation a suscité des remous jusque chez nous, en Nouvelle-Écosse, et même ailleurs.

Je m'interroge donc sur les restrictions à imposer à ce programme de jumelage pour éviter les abus. Dans le cas mentionné, l'intéressé ne peut plus être physiquement à bord du bateau, ce qui l'exclut du programme de jumelage, puisqu'il ne peut pas pêcher aux côtés de son associé pendant qu'il occupe un autre emploi.

Tout le monde n'est pas sénateur; la vie politique est une fonction temporaire. Il faut chercher à se faire réélire régulièrement, et rien ne garantit la durée en poste.

Quelles sortes de restrictions devraient être appliquées? Ma question s'adresse à vous tous. Comment devrions-nous concevoir le programme de jumelage pour éviter d'imposer des restrictions excessives, tout en assurant une marge de manœuvre raisonnable?

**Mr. Lavers:** Thank you. The buddy-up is a tool that we are using right now. I explained the situation that our fleet is in. It was a great tool. It did help, but it's to the point where it's not quite sufficient for what we're trying to do.

That's why we're asking for individual transferable quota, or ITQ. For two years, we've been asking for individual transferable quota. Most major fisheries around the world operate under ITQ. The Maritime provinces, Quebec and New Brunswick are operating under ITQ. So we feel it is a better tool for our fleet under the current circumstances. It's just simpler, and it gives a lot of flexibility. In our opinion, it doesn't go against the owner-operator policy.

If you look at a definition of owner-operator policy, the owner-operator is not a boat. We always assume that it will be a boat, but the definition we're finding out with owner-operator policy is that you're the owner and the operator of a licence, not a vessel. Ideally, as we said earlier, a vessel would be the perfect definition.

With Christopher and me, for example, what we have to clearly understand is that a licence and an allocation are two totally different things. For me to own and operate that licence means I have control of that licence; I'm not being controlled by a company, and no one is telling me what to do with it. The allocation on that licence is what I would be transferring. For example, if I transfer my allocation to Christopher, this allocation is considered Christopher's allocation, not mine anymore. Once it goes on Christopher's licence, Christopher is the owner-operator of his licence and of that allocation. When he goes to catch it, he is the owner-operator of that boat or vessel. I am still the owner-operator of my licence even though I'm not using a vessel.

We feel it doesn't go against the owner-operator policy. We feel it is a much better solution for the buddy-up at this time in our fleet. This is being used by Quebec, New Brunswick, Nova Scotia and P.E.I., and we don't see it going against the owner-operator policy. If it does, it's going against the owner-operator policy for every other fleet.

We feel the fishery would be easier to manage under ITQ. It is a better fit for us at this time, and that is what we're asking for to be able to get clearer on the buddy-up system.

What you have to understand, like I said earlier, is that we were once a very mighty fleet. We are asking for ITQ under a pilot or temporary program until such time that we do get a buy out or we make our businesses financially viable enough that we

**M. Lavers :** Merci. Le jumelage est un outil que nous utilisons en ce moment. J'ai expliqué la situation dans laquelle se trouve notre flottille. Le jumelage s'est avéré un excellent outil. Cela nous a bel et bien aidés, mais à ce stade-ci, ce n'est plus tout à fait suffisant pour répondre à nos besoins.

C'est pourquoi nous demandons des quotas individuels transférables, ou QIT. Cela fait maintenant deux ans que nous en faisons la demande. La plupart des principales pêches à l'échelle mondiale fonctionnent sous le régime des QIT. Les provinces maritimes, le Québec et le Nouveau-Brunswick y ont recours. Nous estimons donc que, dans les circonstances actuelles, il s'agit d'un outil mieux adapté à notre flottille. Non seulement ce mécanisme est plus simple, mais il offre aussi une grande souplesse. À notre avis, cela ne va pas à l'encontre de la politique du propriétaire-exploitant.

Si vous examinez la définition de cette politique, vous verrez que le statut de propriétaire-exploitant n'est pas lié au bateau. On a tendance à penser que oui, mais force est de constater que la politique définit le propriétaire-exploitant comme celui qui possède et qui exploite un permis, et non un navire. Idéalement, comme nous l'avons dit plus tôt, le navire constituerait la définition parfaite.

Prenons l'exemple d'un transfert entre M. Gould et moi. Il faut bien comprendre que le permis et l'allocation sont deux choses totalement différentes. Être propriétaire-exploitant d'un permis signifie que j'en ai le plein contrôle : aucune entreprise n'exerce d'influence sur moi, et personne ne me dit quoi en faire. C'est l'allocation associée à ce permis qui peut être transférée. Par exemple, si je cède mon allocation à M. Gould, cette allocation est dès lors réputée lui appartenir, et elle cesse d'être la mienne. Une fois que cette allocation est liée à son permis, M. Gould devient le propriétaire-exploitant de son permis et de cette allocation. Lorsqu'il pêche, il est le propriétaire-exploitant du bateau ou du navire. Pour ma part, je demeure le propriétaire-exploitant de mon permis, même si je n'utilise pas de navire.

Nous estimons que cela ne contrevient pas à la politique du propriétaire-exploitant. Selon nous, c'est une bien meilleure solution pour le jumelage dans le contexte actuel de notre flottille. Ce modèle est utilisé au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, et nous ne voyons pas en quoi il enfreindrait la politique du propriétaire-exploitant. Si c'était le cas, alors toutes les autres flottilles seraient elles aussi en situation de non-conformité.

À notre sens, la pêche serait plus facile à gérer dans le cadre des QIT. À l'heure actuelle, ce modèle correspond mieux à nos besoins, et c'est ce que nous demandons afin d'apporter plus de clarté au système de jumelage.

Ce qu'il faut comprendre, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est que nous disposions autrefois d'une flottille très puissante. Aujourd'hui, nous demandons des quotas individuels transférables dans le cadre d'un programme pilote ou temporaire,

can go into a bank or to a loan board program or something put in place to be able to buy out the people who want to get out of the fishery. We're relatively young. Actually, Christopher is the youngest in the fleet and I'm considered young. I'll put it that way.

We're not asking for anything that anyone else doesn't already have. We're just asking to try to be flexible on the rules and regulations to make our businesses viable so that we can buy out the ones that want to go and we can keep processors and companies from buying up our inshore licenses. That's all we're asking. Thank you.

**Senator C. Deacon:** Mr. Byrne, I saw you potentially had some thoughts on this as well.

**Mr. Byrne:** Thank you, senator. I do. It's the test of the pure. It's the purity of the ideal of owner-operator. Ideally, in its purest form, the independent core enterprise owner is assigned a licence, gets an allocation and personally fishes on the vessel. That is in its purest form — its perfect form — an independent owner-operator.

No fisheries organization that has ever appeared before this committee wants that purity. It is supporting buddying up. It is actually supporting it. What is buddying up? It is someone who does not own the boat that is being fished on somebody else's boat, fishing it. So it is inherently built into our system, our regime of management, that purity leads to fault.

With that said, the greatest threat to the independent owner-operator, in my opinion, is financial instability. That's when the predator can move in. That's because when an enterprise — a fish harvester — is financially stable, then they don't need the influence and the injection of funds from someone else because the injection of funds is the conduit for the controlling agreement in its evolutionary way.

With that said, putting in place the mechanisms to avoid that necessary financing is really valuable, which is what we just spoke of. We gave testimony about the value of a rules-based, public-sector financing scheme. It is also about management tools within a fleet, things like buddying up. They're not here to argue, I believe, against buddying up, but it should not be done with exclusivity to all other mechanisms.

The history of the individual transferable quota program in the Gulf of St. Lawrence, in all of Eastern Canada, started in 1983 with this fleet right here. The 4R mobile gear fleet of Western Newfoundland. This is a fact. In 1983, the 4R mobile gear fleet

jusqu'à ce qu'un mécanisme de rachat soit mis en place ou que nos entreprises retrouvent une viabilité financière suffisante pour pouvoir accéder à du financement — que ce soit auprès d'une banque, d'un organisme de crédit ou d'une autre entité — afin de racheter les permis des pêcheurs qui souhaitent se retirer du secteur. Nous sommes relativement jeunes. À vrai dire, M. Gould est le plus jeune membre de la flottille et moi, je suis encore considéré comme jeune — disons-le ainsi.

Nous ne demandons rien que les autres n'ont pas déjà. Nous sollicitons simplement une plus grande souplesse dans l'application des règles et des règlements afin de rendre nos entreprises viables. Cela nous permettrait de racheter les permis de ceux qui veulent quitter le secteur, l'objectif étant d'éviter que nos permis de pêche côtière soient acquis par des transformateurs ou des sociétés. C'est tout ce que nous demandons. Merci.

**Le sénateur C. Deacon :** Monsieur Byrne, j'ai vu que vous aviez peut-être des réflexions à ce sujet également.

**M. Byrne :** Merci, sénateur. Oui. C'est le test de la pureté. C'est la pureté de l'idéal du propriétaire-exploitant. Idéalement, dans sa forme la plus pure, le propriétaire d'entreprise indépendant se voit attribuer un permis, obtient une allocation et pêche personnellement sur le navire. C'est la définition d'un propriétaire-exploitant indépendant dans sa forme la plus pure — la forme parfaite.

Il n'y a pas une organisation de pêche ayant déjà comparu devant le comité qui souhaite ce niveau de pureté. Le secteur appuie en fait le jumelage. Qu'est-ce que c'est? C'est lorsqu'un pêcheur pêche sur le bateau d'un autre pêcheur. On voit donc comment cette pureté constitue un problème qui est intrinsèquement intégré à notre système, à notre régime de gestion.

Cela dit, la plus grande menace pour les propriétaires-exploitants indépendants, à mon avis, c'est l'instabilité financière. C'est à ce moment-là qu'un prédateur peut passer à l'attaque. Lorsqu'une entreprise de pêche — un pêcheur — est financièrement stable, elle n'a pas besoin de l'influence qui accompagne l'injection de fonds provenant d'une tierce partie. Cette injection de fonds ouvre la voie aux ententes de contrôle.

Cela dit, il est vraiment utile de mettre en place les mécanismes qui permettent d'éviter que ce genre de financement devienne nécessaire. C'est ce dont nous venons de parler. Nous avons témoigné de la valeur d'un régime de financement public fondé sur des règles. Il y a aussi la question des outils de gestion au sein d'une flotte, de choses comme le jumelage. Je ne crois pas qu'ils viennent ici pour s'opposer au jumelage, mais cela ne devrait pas se faire au détriment de tous les autres mécanismes.

L'histoire du programme de quotas individuels transférables dans le golfe du Saint-Laurent, dans tout l'Est du Canada en fait, a commencé en 1983 avec la flottille à engins mobiles 4R de l'ouest de Terre-Neuve. C'est un fait. En 1983, la flottille à

was approached by the Department of Fisheries and Oceans at a period of time when, after the Department of Fisheries and Oceans added 39 additional new licences to their fleet, all of a sudden, for some strange reason — we can't figure out why — the revenues of the entire fleet started to go down. It went from 169 boats to 107 or something like that. I may have to correct my math.

But DFO came to our fleet, saying, "Do you know what would be a good pilot to improve your economics? Individual transferable quotas."

ITQs do have the appearance in some people's minds, in the purists' minds, of being nefarious instruments that allow bad things to occur. The opposite is true, in my opinion, when the entire process is regulated.

DFO can audit an ITQ when it's actually done boat to boat, within a fleet, fisherman to fisherman. That is a very substantial tool for self-rationalization. It allows for both the transferer and those to whom it's transferred to gain a benefit. The money stays in the community. The fleet stays vibrant, and, again, bankruptcy is not a way to improve independence.

**Senator C. Deacon:** Just to provide clarity, there is also a strong vested interest on the part of both fisheries not to screw around with that and to have an audited problem because that puts them both at risk.

**Mr. Byrne:** That is true, not only from a financial point of view, but there is also a benefit from a conservation point of view. The owner of that quota would like to ensure that that quota is high. They will be the first advocates for conservation. That's one of the benefits of an ITQ program.

Now, with that said, senator and chair, this is a really interesting point. If somebody were to say this will never happen in Newfoundland and Labrador, they should know that, in 2012-13, the northeast coast crab fleet had an ITQ. They called it "quota flipping" because someone didn't want to use the acronym ITQ, but it was an ITQ. They had a crab quota where, when prices went down, they needed a way to manage their fleets more effectively. On the northeast coast of Newfoundland, we had an ITQ on crab. We didn't just call it an ITQ. Guess what? Quack-quack.

**The Chair:** Before we go to Senator Boudreau, can we get back to Mr. Lavers for a moment? If I understood you correctly, you said that the ITQs are available in all the other provinces but

engins mobiles 4R a été approchée par le ministère des Pêches et des Océans à un moment où, après l'octroi de 39 nouveaux permis à la flottille par le ministère, pour une raison que nous ne comprenons pas, les revenus de l'ensemble de la flottille se sont soudainement mis à chuter. Le nombre de bateaux est passé de 169 à 107 ou quelque chose du genre; je me trompe peut-être dans mes chiffres.

C'est à ce moment que le ministère des Pêches et des Océans a approché la flottille pour lui dire : « Savez-vous ce qui serait un bon projet pilote pour améliorer votre situation économique? Des quotas individuels transférables. »

Pour certaines personnes, pour les puristes, ces quotas individuels transférables sont des instruments ignobles qui permettent de faire des choses néfastes. À mon avis, toutefois, lorsque l'ensemble du processus est réglementé, c'est plutôt le contraire.

Le ministère des Pêches et des Océans peut vérifier un quota individuel transférable lorsque cela se fait de bateau à bateau, au sein d'une flottille, de pêcheur à pêcheur. C'est un excellent outil d'autorationalisation. Celui qui le transfère et celui à qui il est transféré en tirent tous deux un avantage. L'argent reste dans la communauté. La flottille demeure dynamique et, je le répète, la faillite n'est pas une façon d'améliorer l'autonomie.

**Le sénateur C. Deacon :** Aux fins de clarification, les deux pêcheries ont tout intérêt à ne pas chercher à en abuser et à risquer de faire l'objet d'une vérification, car cela les mettrait toutes les deux en danger.

**M. Byrne :** C'est vrai non seulement du point de vue financier, mais aussi du point de vue de la conservation. Le propriétaire de ce quota a tout intérêt à s'assurer que son quota demeurera élevé. Ces gens sont les premiers à soutenir les efforts de conservation. C'est l'un des avantages d'un programme de quotas individuels transférables.

Cela dit, monsieur le sénateur, monsieur le président, c'est un point vraiment intéressant. Si quelqu'un soutient que ce ne sera jamais mis en œuvre à Terre-Neuve-et-Labrador, il convient de souligner qu'en 2012-2013, la flottille de pêche au crabe de la côte Nord-Est participait à un programme de quotas individuels transférables. On a parlé de « transfert de quotas » parce que quelqu'un ne voulait pas parler de quotas individuels transférables, mais c'était la même chose. Ils avaient un quota pour le crabe et, lorsque les prix baissaient, ils avaient besoin d'un moyen de gérer plus efficacement leurs flottilles. Sur la côte Nord-Est de Terre-Neuve, nous avons donc un système de quotas individuels transférables pour le crabe; c'est juste que nous l'appelions autrement. Mais si ça crie comme un canard, vous savez ce qu'on dit.

**Le président :** Avant de donner la parole au sénateur Boudreau, pouvons-nous revenir à M. Lavers un instant? Si je vous ai bien compris, vous avez dit que les quotas individuels

not available for the 4R fleet, and you've been requesting it. Has there been any response from the Department of Fisheries and Oceans? What is happening with that request?

**Mr. Lavers:** Yes, we have been requesting it. We've been actually working on this for two years. Christopher and I were at a meeting in Quebec City regarding shrimp. We were there because the other provinces were putting forward proposals to make their ITQs more flexible. At one point, they were probably only able to transfer 80% of their quota. At that meeting, they were actually proposing the ability to transfer 100% of the quota and to transfer between provinces.

I spoke up and asked the question, am I really hearing what I'm hearing? We're here now asking for ITQ for two years, and you actually have ITQ, and you are making it more flexible?

They called on Martin Henri, the head of licensing in Newfoundland and Labrador. He spoke at that time and said that that was the first time he had heard of our fleet asking for ITQ.

I was quite disturbed, to say the least. Our fleet had voted 95% for it, and after two years of pushing for ITQ, the head of licensing in Newfoundland is saying he did not hear tell of this? I was quite frustrated and quite angry. That tells me that we have a major disconnect between DFO and harvesters in our area. I'd just like to make you aware that that's why DFO created outreach meetings with harvesters, in person, because there was a disconnect. I notice that those outreach meetings now seem to be dwindling away. I guess things are quieting down.

That's where we are. I really feel there is a major disconnect. We need to be hearing more or dealing more directly with DFO.

I'd also like to bring to your attention that Quebec and New Brunswick are fishing in areas off our harbours and ports, side by side with us, on a daily basis. We are operating under different rules and regulations. I find it very unfair.

To say that we should not be able to have ITQ in Area 8 shrimp because there is no ITQ in the Newfoundland fishery is false. The offshore operates under ITQ. The Barry Group runs seiners; they operate under ITQ. If you talk to them today, Mr. Barry will tell you, himself, that, without ITQ, they would not be able to operate those vessels.

transférables sont offerts dans toutes les autres provinces, mais pas pour la flottille 4R, quoique vous en ayez fait la demande. Y a-t-il eu une réponse de la part du ministère des Pêches et des Océans? Que se passe-t-il avec cette demande?

**M. Lavers :** Oui, nous en avons fait la demande. En fait, nous y travaillons depuis deux ans. M. Gould et moi étions à une réunion à Québec pour parler de la crevette. Nous étions là parce que les autres provinces présentaient des propositions pour assouplir leurs quotas individuels transférables. À un certain moment, ils ne pouvaient transférer que 80 % de leur quota. Lors de cette réunion, on proposait en fait d'autoriser le transfert de 100 % des quotas, en plus d'en autoriser le transfert d'une province à l'autre.

J'ai pris la parole pour demander si j'avais bien entendu : « Vous avez déjà accès à des quotas individuels transférables et vous êtes ici pour demander à ce qu'ils soient plus flexibles, alors que cela fait deux ans que nous demandons d'y avoir accès? »

Ils ont demandé à Martin Henri, le responsable des permis à Terre-Neuve-et-Labrador, qui a alors répondu que c'était la première fois qu'il entendait dire que notre flottille demandait des quotas individuels transférables.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cela m'a quelque peu choqué. Notre flottille avait voté à 95 % en faveur de ce système et, après deux ans de pressions pour obtenir des quotas individuels transférables, le responsable de la délivrance des permis à Terre-Neuve affirme n'en avoir même pas entendu parler? C'était très frustrant. Cela démontre qu'il y a un énorme fossé entre le ministère des Pêches et des Océans et les pêcheurs de notre région. Je tiens à souligner que c'est la raison pour laquelle le ministère a organisé des consultations en personne avec les pêcheurs, afin de combler ce fossé. Je remarque que ces réunions se font maintenant moins fréquentes; je suppose que c'est parce que les choses se sont calmées.

Voilà où nous en sommes. J'ai vraiment l'impression qu'il y a un gouffre entre nous. Le ministère des Pêches et des Océans doit nous tenir mieux informés et traiter plus directement avec nous.

J'aimerais également attirer votre attention sur le fait que le Québec et le Nouveau-Brunswick pêchent quotidiennement avec nous, dans les zones au large de nos ports. Or, nous sommes soumis à des règles différentes, ce qui est très injuste.

Il est faux de dire que nous ne devrions pas avoir de quotas individuels transférables pour la crevette de la zone 8 parce que ces types de quotas ne sont pas autorisés dans les pêches de Terre-Neuve. Les activités extracôtières sont admissibles aux quotas individuels transférables. Le Barry Group exploite des senneurs qui fonctionnent sous le régime des quotas individuels transférables. M. Barry lui-même vous dirait que, sans ces types de quotas, ils ne pourraient pas exploiter ces navires.

I just wanted to bring it forward. It is already in Newfoundland. It's already being used by multiple fleet sectors. It's only fair that we get it.

**Christopher Gould, Co-Chair, 4R Mobile Gear Harvesters Association:** I'm actually on the Inshore Council of the union, the FFAW. When Martin Henri said that to the meeting, I was there as well. We were both up there. I was really caught off guard that he didn't hear it for a lot of reasons but for the bigger reason that I twice presented a proposal to the Inshore Council about ITQs. First, it was about a general ITQ for our fleet, and he said, well, they didn't support it and to come back with something, to call it different, et cetera. So we changed it to what we called "the Gulf shrimp-sharing plan," which only included Area 8. We didn't use Area 6 because, in Area 6, there are other shareholders in Newfoundland. The shareholders in Area 8 already have ITQ. I presented that, and that also got shot down. That was in two different Inshore Council meetings.

**Mr. Lavers:** By one vote.

**Mr. Gould:** Yes, it got shot down by one vote the first time.

So the fact that, after talking about this and presenting two different proposals — the first one was a general one and the second one was adjusted to the changes that they told me to present — it got shot down twice. Then the fact that we went there months later, and Martin Henri said, "Oh, well, I never heard of this," something didn't seem right. Why is our request not getting to DFO? Why isn't it getting to the people who matter? Why is it not even being talked about? It's being brushed under the rug, so to speak.

**Mr. Lavers:** I'd just like to speak on one other thing. You're talking about the owner-operator policy. I would just like to inform everybody that rules and regulations are causing a lot of problems with controlling agreements. Now, this is a little different.

We are the only fleet in Newfoundland and Labrador and the Maritime provinces — I'm not 100% certain, but they are able to have fixed gear and auto trawl, as well as crab. The 4R Mobile Gear fleet doesn't have that option. We are the only ones in Newfoundland and Labrador, 100%, that cannot have this, and we've been asking for this.

We put forward a proposal last fall that went, as far as we know, nowhere. We haven't heard anything back about it. We were removed from being able to have whole crab quotas years

Je voulais simplement le souligner. Ils existent déjà à Terre-Neuve. Ils sont déjà utilisés par de nombreux groupes de flottilles. Nous devrions y avoir accès, nous aussi. C'est une question d'équité.

**Christopher Gould, coprésident, 4R Mobile Gear Harvesters Association :** Je siége au conseil côtier du syndicat, le FFAW. Lorsque Martin Henri a dit cela à la réunion, j'étais là aussi. Nous étions tous les deux là-bas. Qu'il n'en ait jamais entendu parler m'a beaucoup surpris pour bien des raisons, mais en particulier parce que j'ai présenté deux fois une proposition au conseil côtier au sujet des quotas individuels transférables. La première fois, c'était pour un régime général de quotas individuels transférables pour notre flottille, et il a dit que ça n'avait pas été appuyé et que je devais essayer autrement, le désigner sous un autre nom ou quelque chose comme ça. Nous l'avons donc remplacé par ce que nous avons appelé le « plan de partage de la crevette dans le golfe », et il ne visait que la zone 8. Nous n'avons pas inclus la zone 6 parce que, dans cette zone, il y a d'autres actionnaires à Terre-Neuve. Les actionnaires de la zone 8 ont déjà des quotas individuels transférables. J'ai donc présenté cette proposition, et elle a aussi été rejetée. Cela s'est déroulé lors de deux réunions différentes du conseil côtier.

**M. Lavers :** Par une voix.

**M. Gould :** En effet, la proposition a été rejetée par une seule voix la première fois.

Bref, nous en avons parlé et nous avons présenté deux propositions différentes — une première d'ordre général, puis une deuxième qui était modifiée conformément à ce qu'on m'a demandé —, et les deux ont été rejetées. Et voilà que, des mois plus tard, Martin Henri nous dit n'en avoir jamais entendu parler. Il y a quelque chose qui cloche. Pourquoi notre demande ne se rend-elle pas au ministère des Pêches et des Océans? Pourquoi ne se rend-elle pas aux responsables concernés? Pourquoi n'en parle-t-on même pas? On balaie la question sous le tapis, pour ainsi dire.

**M. Lavers :** J'aimerais parler d'une autre chose. Vous parlez de la politique sur les propriétaires-exploitants. J'aimerais simplement que vous sachiez que les règlements causent beaucoup de problèmes en regard des ententes de contrôle. C'est un enjeu un peu différent.

Nous sommes la seule flottille à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les provinces maritimes — je ne suis pas tout à fait certain, mais je crois qu'ils sont en mesure d'avoir des engins fixes et des systèmes de drague automatique, en plus de la pêche au crabe. La flottille de 4R Mobile Gear n'a pas cette option. Nous sommes les seuls à Terre-Neuve-et-Labrador à ne pas avoir accès à cela, alors que nous le demandons.

L'automne dernier, nous avons présenté une proposition qui, à notre connaissance, n'a abouti nulle part. Nous n'avons reçu aucune réponse. Il y a des années, on nous a retiré les quotas

ago. We're not sure what year it was. The Mobile Gear fleet wasn't allowed to hold crab licences.

Do you know what happened to those crab quotas? The companies came in and gave financing to anyone they could find to hold those crab quotas. They gave them money to buy the quotas, to put it in their names and to fish it. When the crab got scarce and people gave up fishing them, the company actually came into Port Saunders with two reeferfuls of brand new crab pots to offer the fishermen so they didn't have to buy their own crab pots to go fish these quotas.

The rules and regulations that were put in place to keep us independent harvesters from being able to buy these quotas and hold them actually pushed those licences into the hands of the processors.

I would just like to make the point here today that sometimes we really have to look at the rules and regulations and really think: Are the decisions that we are making in regard to who can hold these licences and utilize them the right decisions? Sometimes what looks good today doesn't work or look good tomorrow. I would really like to make that point, since we're talking about the owner-operator policy. Thank you.

**Senator Boudreau:** Thank you to the witnesses for this very important testimony here this morning. There has been a lot of really good information.

I have one question for Mr. Byrne and one question for Mr. Lavers. Mr. Byrne, you make a lot of good arguments about processors' loans being more flexible than bank loans, and I hear what you are saying. For a lot of independent fishers, they need that flexibility to be able to make ends meet, but as Mr. Lavers said at the very beginning of his presentation, owner-operator is about keeping the wealth in the community.

What I'm seeing in New Brunswick, and it may not be the case in other provinces — we had a chance to chat about this quickly before the meeting began — is more and more processors — if the processors are also local entrepreneurs, what you're suggesting could make sense because the profits at the end of the year and the wealth stay in those communities. What we are seeing in New Brunswick is that many of these processing plants are being bought up by interests outside of New Brunswick.

The benefit is not staying in the community any longer, and that, to me, is concerning because then it directly goes against the owner-operator policy, in my opinion, or the spirit of the policy.

pour les crabes entiers. Nous ne savons pas exactement en quelle année c'était, mais la flottille de Mobile Gear n'avait plus le droit d'obtenir des permis pour la pêche au crabe.

Savez-vous ce qui est arrivé à ces quotas de crabe? Les entreprises sont débarquées et ont donné de l'argent à tous ceux qu'elles pouvaient trouver pour qu'ils les achètent. Elles leur ont donné de l'argent pour acheter les quotas, les détenir en leur nom et les pêcher. Lorsque les stocks de crabes ont chuté et que les gens ont cessé de les pêcher, l'entreprise est venue à Port Saunders avec deux cargaisons pleines de casiers à crabes flambant neufs pour les offrir aux pêcheurs afin qu'ils n'aient pas à acheter leurs propres casiers pour remplir leurs quotas.

Les règlements qui ont été mis en place pour nous empêcher, nous les pêcheurs indépendants, d'acheter ces quotas et de les détenir ont en fait poussé ces permis vers les transformateurs.

J'aimerais simplement souligner ici aujourd'hui que, parfois, il faut vraiment examiner les règlements et se demander si les décisions qui sont prises pour déterminer qui peut détenir ces permis et les utiliser sont judicieuses. Parfois, on finit par se rendre compte que ce qui semblait une bonne idée hier n'en est finalement pas une. Je tenais vraiment à faire valoir ce point, puisque nous parlons de la politique sur les propriétaires-exploitants. Merci.

**Le sénateur Boudreau :** Je remercie les témoins pour les témoignages très importants qu'ils ont livrés ce matin. Vous nous avez fourni beaucoup d'excellentes informations.

J'ai une question pour M. Byrne et une autre pour M. Lavers. Monsieur Byrne, vous présentez beaucoup de bons arguments selon lesquels les prêts des transformateurs sont plus souples que les prêts bancaires, et je comprends ce que vous dites. Beaucoup de pêcheurs indépendants ont besoin de cette souplesse pour pouvoir joindre les deux bouts, mais comme M. Lavers l'a dit au tout début de son exposé, le modèle des propriétaires-exploitants sert à garder la richesse dans la collectivité.

Nous avons eu l'occasion d'en parler rapidement avant le début de la réunion, mais ce que je vois au Nouveau-Brunswick — bien que ce ne soit peut-être pas le cas dans les autres provinces —, c'est que les transformateurs occupent de plus en plus de place. Si ce sont aussi des entrepreneurs locaux, ce que vous suggérez pourrait avoir du sens parce qu'à la fin de l'année, les profits et la richesse restent dans ces communautés. Toutefois, ce que nous constatons au Nouveau-Brunswick, c'est que bon nombre de ces usines de transformation sont rachetées par des intérêts de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Ainsi, les bénéfices ne restent plus dans la collectivité, et c'est quelque chose qui me préoccupe, parce qu'à mon avis, cela va directement à l'encontre de la politique sur les propriétaires-exploitants ou, du moins, de son esprit.

We have heard a lot about something like Farm Credit Canada being able to step in and be that hybrid between processors' loans and controlling agreements and what we're able to see with the banks. An agency like the FCC could have a little more flexibility built into it than a regular charter bank would have.

For me, that's the big issue. A lot of our plants are being bought up by outside interests. When they were all locally owned and operated, it was a different situation, but that's not the case anymore. I would like to hear your thoughts on that, please.

**Mr. Byrne:** Thank you, senator. This is a quintessential element of the conversation, which is the hand-in-glove relationship between the federal regulatory authority and the provincial regulatory authority. Processing being the provincial and the harvesting; the licensing of the fishery itself, being the feds. It must be a hand-in-glove relationship for it to work.

I will recite to you something I did as Minister of Fisheries for Newfoundland and Labrador. I created a regulatory authority under what I called the 10-point plan, which put a regulatory prohibition on existing crab processing licence holders from getting more crab-processing licences. I put a regulatory prohibition on the purchase of existing crab licences by existing crab-processing licence holders. I put in place an ability for harvesters to get, without review by an authority, if a group of crab harvesters had access to up to 4.5 million pounds of crab in their allocation — which in Newfoundland and Labrador is not an insignificant but a reasonable amount — they would immediately, without further review, be granted a crab-processing licence so that the crab processing stayed in their community.

Put your money where your mouth is, and this is not an issue for this table, per se, but it could be noted in the report that it is a hand-in-glove relationship. It is so important. In the Gulf of St. Lawrence, I would reckon 30% to 35% of the industry now is no longer in the hands of inshore harvesters or processors; it's in the hands of others.

With that said, I will also quickly arrive at a point. Senator Ravalia, in a meeting with the federal minister, raised a question about the whole relationship of how DFO organizes itself within the Eastern Canada region. DFO has a Quebec region, a gulf region, a Maritime region and a Newfoundland region. The Gulf of St. Lawrence is an inland sea. It is shared by DFO Quebec, DFO Gulf, DFO Maritime and DFO Newfoundland and Labrador.

One of the points that Mr. Lavers brought forward was that Quebec inshore shrimp vessels, licences, have a specific opportunity for individual transferable quotas. New Brunswick

Nous avons beaucoup entendu parler de permettre à Financement agricole Canada, par exemple, d'intervenir à titre d'hybride entre les prêts des transformateurs et leurs ententes de contrôle et ce que nous voyons avec les banques. Un organisme comme Financement agricole Canada pourrait bénéficier d'un peu plus de souplesse qu'une banque à charte ordinaire.

Pour moi, c'est là où se situe le gros du problème : beaucoup de nos usines sont rachetées par des intérêts étrangers. La situation était différente lorsqu'elles étaient toutes détenues et exploitées par des intérêts locaux, mais ce n'est plus le cas. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

**M. Byrne :** Merci, sénateur. C'est un aspect fondamental de la conversation, à savoir l'étroite relation entre les organismes de réglementation fédéral et provinciaux. La transformation et la pêche sont de ressort provincial, alors que les permis de pêche eux-mêmes relèvent du fédéral. Pour que cela fonctionne, les deux paliers doivent entretenir des relations très étroites.

Je vais vous parler de quelque chose que j'ai fait en tant que ministre des Pêches de Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai créé un organisme de réglementation en vertu de ce que j'ai appelé le plan en 10 points, qui interdisait aux titulaires actuels de permis de transformation du crabe d'obtenir plus de permis de transformation du crabe. J'ai mis en place une interdiction réglementaire sur l'achat des permis existants pour le crabe par des transformateurs de crabe qui possédaient déjà un permis. Pour les groupes de pêcheurs qui possédaient une allocation atteignant jusqu'à 4,5 millions de livres de crabe — ce qui, à Terre-Neuve-et-Labrador, représente une quantité non négligeable, mais raisonnable —, je leur ai donné la possibilité d'obtenir immédiatement, sans autre examen par un organisme responsable, un permis de transformation du crabe afin que cette transformation puisse demeurer dans leur collectivité.

Il faut joindre le geste à la parole. Ce n'est pas un problème sur lequel ce comité en particulier doit se pencher, mais il pourrait être noté dans le rapport que cette relation doit être très étroite. C'est crucial. Dans le golfe du Saint-Laurent, je dirais que de 30 à 35 % de l'industrie n'est plus entre les mains des transformateurs ou des pêcheurs côtiers; elle est entre les mains d'autres acteurs.

Cela dit, j'en arrive aussi rapidement à un point. Lors d'une réunion avec le ministre fédérale, le sénateur Ravalia a soulevé une question sur la façon dont le ministère des Pêches et des Océans, le MPO, est organisé dans la région de l'Est du Canada. Le MPO compte les régions suivantes : Québec, Golfe, Maritimes et Terre-Neuve. Le golfe du Saint-Laurent est une mer intérieure. Dans cette région, les responsabilités sont partagées entre les régions du Québec, du Golfe, des Maritimes et de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'un des points que M. Lavers a soulevés, c'est que pour les crevettiers côtiers du Québec, les permis offrent des possibilités précises pour des quotas individuels transférables, tout comme

has the same. P.E.I. has the same; it's just that the fleet is smaller there. The Quebec region allows ITQs and recognizes it as a valuable management tool for the inshore. The Gulf region recognizes it as a valuable management tool for the inshore and the Maritime region. Newfoundland and Labrador will not allow the vessels that fish side by side to those fleets under identical circumstances to have access to that tool.

That contradicts a reasonable administration principle. This is why that question is so important, and there needs to be harmonization. One set of rules, one-size standards fitting all doesn't work, but you need to take the best practices and apply them where it is seen to be effective. I also argue that, in this particular instance, there may be an ideology that may be creeping in to prevent Newfoundland harvesters from getting access to what all other harvesters get.

There may be an ideology. An ideology is the worst way to run an enterprise.

**Senator Boudreau:** Thank you for that.

Mr. Lavers, I have a question for you. First of all, this whole study started by comparing Pacific coast fisheries to the Atlantic coast fisheries to understand the differences between the two coasts, but now we're realizing that, even within one coast, there are differences and the same rules aren't being applied to all provinces or to all species. I fail to understand the reasoning behind that. It seems to me all Atlantic coast fisheries should be treated in the same way.

If other provinces can use this buddying up approach, then I see no reason why Newfoundland shouldn't either. My question isn't against your idea. I think it's a good idea and a good suggestion to help make ends meet for independent fishers.

However, we've talked a lot about these controlling agreements. In this buddying up approach, is there a way to make sure that if two harvesters are getting together on one of these buddying up agreements, neither one is in a controlling agreement? If one or the other is in a controlling agreement, then are we just compounding the problem of controlling agreements because we're putting even more quota into the hands of the people controlling those agreements? The same would apply to other provinces that are using this same approach as well. Is there a way to ensure that neither harvester is in a controlling agreement before allowing a buddying up approach?

au Nouveau-Brunswick. C'est la même chose à l'Île-du-Prince-Édouard, mais la flottille y est plus petite. La région du Québec autorise les quotas individuels transférables et les reconnaît comme un outil de gestion précieux pour la pêche côtière. La région du Golfe reconnaît qu'il s'agit d'un outil de gestion précieux pour la région côtière et la région maritime. Terre-Neuve-et-Labrador, par contre, ne permet pas aux navires qui pêchent aux côtés de ces flottilles, dans des circonstances identiques, d'avoir accès à cet outil.

C'est tout le contraire d'un principe administratif raisonnable. Voilà pourquoi cette question est si importante. Il faut harmoniser les règles. Il ne faut pas imposer un seul ensemble de règles et de normes universelles, car cela ne fonctionnerait pas, mais il faut appliquer les pratiques exemplaires là où elles sont efficaces. Je dirais aussi que, dans ce cas particulier, il y a peut-être une question d'idéologie qui empêche les pêcheurs de Terre-Neuve d'avoir accès aux mêmes conditions que tous les autres pêcheurs.

Il est possible que ce soit une question d'idéologie. Or, il n'y a rien de pire que de s'appuyer sur une idéologie pour diriger une entreprise.

**Le sénateur Boudreau :** Je vous remercie.

Monsieur Lavers, j'ai une question pour vous. Tout d'abord, toute cette étude a commencé par une comparaison entre les pêches de la côte du Pacifique et celles de la côte de l'Atlantique afin de comprendre les différences entre ces deux régions, mais nous nous rendons maintenant compte qu'il y a des différences à l'intérieur même des régions. Les règles ne sont pas appliquées de la même façon dans toutes les provinces et pour toutes les espèces. Je ne comprends pas ce qui justifie cette situation. Il me semble que toutes les pêches de la côte atlantique devraient être régies de la même façon.

Si d'autres provinces peuvent utiliser cette approche du jumelage, je ne vois pas pourquoi Terre-Neuve ne pourrait pas le faire elle aussi. Je ne pose pas cette question en opposition à votre idée. Je pense que c'est une bonne idée et une bonne suggestion pour aider les pêcheurs indépendants à joindre les deux bouts.

Cependant, nous avons beaucoup parlé de ces ententes de contrôle. Dans le cadre de cette approche de jumelage, y a-t-il un moyen d'empêcher que les deux pêcheurs qui y participent soient assujettis à une entente de contrôle? Si l'une des deux parties est assujettie à une entente de contrôle, est-ce que cela ne fera pas qu'aggraver le problème des ententes de contrôle, étant donné que ceux qui contrôlent ces ententes se retrouveraient avec encore plus de quotas entre les mains? Cette question se pose également pour les autres provinces qui ont adopté cette approche. Y a-t-il une façon de s'assurer qu'aucun des deux pêcheurs n'est assujetti à une entente de contrôle avant d'accorder une autorisation de jumelage?

**Mr. Lavers:** I'm not quite sure how to answer that question because nobody's supposed to be in a controlling agreement to begin with.

I'm not sure. That has been an ongoing issue in trying to identify controlling agreements. We did have a controlling agreement come forward. I'm sure everybody is aware of the Jimmy Lee Foss case. Even after all the information was put forward on that, the man still lost his licence and had to declare bankruptcy. So I'm not exactly sure how to answer that question.

I want to make it clear that we are in a buddy-up now. The 4R shrimp league do have a buddy-up, and we are trying to get away from that process. Even though it was a good tool to help us, we are actually asking for ITQ, just like everybody else. That would alleviate some of the confusion and just make things simpler.

One thing I would like to explain is how I feel about ITQ. It would help against controlling agreements. It just makes things simpler. It gives you easier access to quotas. For example, in my case, I bought a quota. I invested quite heavily in the fishery. I estimate that I invested anywhere from \$5 million to \$6 million into the fishery since I started. We lost our quota. Our fleet was demolished. Our shrimp stocks were demolished, and we were left in a bad situation.

When the mackerel was open, the quotas were good and the shrimp was good, so I had no issue making payments. When the end of the season comes, and you have 30,000 pounds of shrimp to catch, the mackerel is closed and the bank starts calling, you really do have some tough winters. I'm speaking from experience.

I ended up having to sell a boat, which was one of the pride of the fleet that I worked day and night at, as I could afford to do it. I made the boat fishable. I spent three years sleeping with insulation falling down on my head in my sleeping bag, and when I finally got her where I wanted her, I had to sell her and start over again with an old boat that needed a lot of work. But anyway, we're fishermen. We will do what we gotta do. There are a lot of good times. Sometimes it's not easy.

By having an ITQ for our fisheries, it gives people the flexibility to be able to get access to quota to make our businesses viable, and I would like to explain why I feel that way.

I spent \$5 million or \$6 million in quotas that I lost, but I didn't lose the payment off of it. I was stuck with the payment after the quota was gone, so I couldn't make the payments. ITQ would give me the option to get quota from somebody else, who is a fellow harvester, by the way. They are not a company or a corporation. They are most likely a friend and fellow

**M. Lavers :** Je ne sais pas trop comment répondre à cette question, étant donné que personne n'est censé être assujéti à une entente de contrôle.

Je ne sais pas trop. Dépister les ententes de contrôle est un problème depuis longtemps. Il y a bien une entente de contrôle qui a été mise au jour. Je suis sûr que tout le monde a entendu parler de l'affaire Jimmy Lee Foss. Même après avoir divulgué tous les renseignements, il a quand même perdu son permis et a dû déclarer faillite. Je ne sais donc pas vraiment comment répondre à cette question.

Je tiens à préciser que le jumelage est une pratique qui se fait déjà. La Ligue de pêche à la crevette 4R a un système de jumelage, et nous essayons d'y mettre fin. Même si c'était un bon outil pour nous aider, ce sont les quotas individuels transférables que nous voulons utiliser, comme tout le monde. Cela aiderait à rendre les choses moins confuses et plus simples.

J'aimerais expliquer ce que je pense des quotas individuels transférables. Ce modèle contribue à éviter les ententes de contrôle. Il permet de simplifier les choses. Il facilite l'accès aux quotas. Dans mon cas, par exemple, j'ai acheté un quota. J'ai beaucoup investi dans la pêche — entre 5 et 6 millions de dollars, je crois, depuis que j'ai commencé. Or, nous avons perdu notre quota. Notre flottille a été démolie. Nos stocks de crevettes ont été anéantis, et nous nous sommes retrouvés dans une mauvaise situation.

Lorsque la pêche au maquereau était ouverte, les quotas étaient bons et les crevettes allaient bien, alors je n'avais pas de difficulté à faire les paiements. Mais quand la fin de la saison arrive et que vous avez 30 000 livres de crevettes à pêcher, que la pêche au maquereau est fermée et que la banque commence à vous talonner, les hivers sont longs. Je sais de quoi je parle.

J'ai fini par devoir vendre un bateau qui faisait la fierté de la flottille, où je travaillais jour et nuit, car j'étais en mesure de le faire. J'ai rendu le bateau exploitable. J'ai passé trois ans à dormir dans mon sac de couchage, avec de l'isolation qui me tombait sur la tête, et lorsque j'ai fini par l'aménager comme je le voulais, j'ai dû le vendre et recommencer avec un vieux bateau qui avait besoin de beaucoup de travail. M'enfin. Nous sommes des pêcheurs; nous faisons ce que nous avons à faire. Il y a beaucoup de bons moments, mais ce n'est pas toujours facile.

Les quotas individuels transférables donnent aux pêcheurs la souplesse dont ils ont besoin pour accéder aux quotas et rendre leurs entreprises viables. C'est ce que je pense, et j'aimerais expliquer pourquoi.

J'ai dépensé 5 ou 6 millions de dollars en quotas que j'ai perdus, mais les paiements, eux, sont restés. Je devais continuer de payer le quota même s'il n'existait plus, alors je n'avais pas les moyens de faire les paiements. Les quotas individuels transférables me permettraient d'obtenir un quota auprès de quelqu'un d'autre. En passant, ce serait un autre pêcheur comme

harvester. That way, if the quota is caught and taken, I'm not left holding the payments on a quota that I don't have anymore.

I invested quite heavily one year — probably in the vicinity of a million bucks — to buy quota in the fall, and before I got fishing next spring, I lost 63% of that quota. But I didn't lose 63% of the payment. Of course, when you get down and out, you know where you have to turn. The banks are phoning. You can't ask them for more money, and you can't pay them back what they gave you, so you turn to companies.

I can pick up the phone right now, in this room, call a company and ask for \$500,000. I bet it would be in my account this afternoon. No questions asked. No financial statements for the last few years. No waiting for the bank to come back to see if I'm going to be approved or not. It's just a simple phone call.

When I go fishing, my pay is 25%. That's 25% of whatever I catch. So if I don't catch anything, I don't have to pay anything. They're not going to be calling me looking for money. It's simple. It's easy, and as far as I'm concerned, it's probably most of the problem that we have in our fishery. That's because, once I accept that money, you know what I got: Even though I'm not in a controlling agreement, I don't have the option to sell to another company for a higher price. I'm told where to land. I'm told what to do.

My recommendation would be that if the government could come up with some kind of program, not necessarily making it as simple as it is with the processors — just a phone call — but making it a little simpler to get the money and pay it back on a percentage basis while you're fishing, with flexibility, so that if you lose your quota, you're not on a set payment, set rate, I think it would really help with controlling agreements. Some flexibility in rules and regulations would go a long way, as I stated earlier, in the crab scenario by not letting certain fleets hold crab or trawl, which also pushes things into the hands of the companies.

ITQ, where you can deal with your fellow harvester to get access to more quota, would make my business more viable so that I don't have to go to a company or be put in a situation of a controlling agreement. This is something that you really should look at.

Other than that, that's all I have to say right now. Thank you.

moi, et non une entreprise ou une grande société. Ce serait fort probablement un ami ou un collègue. Ainsi, si le quota est capturé et pris, je ne me retrouve pas à devoir payer pour un quota que je n'ai plus.

Une année, à l'automne, j'ai investi probablement 1 million de dollars pour acheter un quota, et avant même de commencer à pêcher le printemps suivant, j'avais déjà perdu 63 % du quota. Mais je n'ai pas perdu 63 % des paiements. Bien sûr, quand vous vous retrouvez le nez sous l'eau, vous savez ce que vous devez faire. Les banques vous talonnent, mais vous ne pouvez pas leur demander plus d'argent et vous ne pouvez pas leur rembourser ce qu'elles vous ont déjà prêté, alors vous vous tournez vers les entreprises.

Je pourrais, à l'instant, prendre le téléphone et appeler une entreprise pour lui demander 500 000 \$, et je serais prêt à parier que l'argent serait dans mon compte cet après-midi. Je n'aurais même pas besoin de répondre à toutes sortes de questions, de fournir mes états financiers des dernières années ou d'attendre l'approbation de la banque. Un coup de fil, et c'est réglé.

Quand je vais pêcher, ma part est de 25 %. Je touche 25 % de tout ce que je pêche. Si je n'attrape rien, je n'ai rien à payer. Personne ne m'appellera pour me réclamer de l'argent. C'est simple. C'est facile, et en ce qui me concerne, c'est probablement une grande partie du problème que nous avons dans notre secteur des pêches. Une fois que j'accepte cet argent, vous savez ce que j'ai. Même si je ne suis pas lié à une entente de contrôle, je n'ai pas la possibilité de vendre mes prises à une autre entreprise à un prix plus élevé. On me dit où débarquer. On me dit quoi faire.

Je recommanderais que le gouvernement mette en place un programme, pas nécessairement aussi simple que celui destiné aux transformateurs — qui n'est qu'un simple appel téléphonique —, mais qui permet d'obtenir les fonds plus facilement et de les rembourser en fonction d'un pourcentage. Le programme devrait offrir une certaine souplesse, de manière à ce que si l'on perd son quota, on ne soit pas contraint de verser un paiement fixe ou un taux fixe. Je pense que cela contribuerait grandement à gérer les ententes de contrôle. Une certaine souplesse dans les règles et les règlements serait très utile, comme je l'ai dit plus tôt, dans le cas du crabe, en empêchant certaines flottes de conserver du crabe ou de pratiquer la pêche au chalut, ce qui met également le pouvoir entre les mains des entreprises.

Les quotas individuels transférables, ou QIT, qui permettent de négocier avec d'autres pêcheurs pour obtenir plus de quotas, rendraient mon activité plus viable, ce qui m'éviterait de devoir m'associer à une entreprise ou d'être soumis à une entente de contrôle. C'est une option sur laquelle vous devriez vraiment vous pencher.

À part cela, c'est tout ce que j'ai à dire pour le moment. Merci.

**The Chair:** It's a great discussion. This is one committee where, as chair, I don't cut people off because the conversation that we're having this morning is what we're here for.

However, powers higher than I am tell me that I have to finish at 10:00 because another committee comes into this room then. It's 9:49 now, so I'm not sure if we'll get to all of you. We will have to finish before 10:00, so I would advise senators and our witnesses that our time is getting constrained here. It's too bad. We could go on for a couple of hours here, but we don't have a choice.

**Senator M. Deacon:** Thank you all for being here. Frankly, this is compelling and open-ended testimony. So I don't want to change or flick the switch on momentum and the things you are talking about.

Christopher, I want to assure you that your Food and Allied Workers Union, or FFAW, president or chair was here in March, and we listened to her testimony and her concerns. The representation in her recommendations was strong. I want to acknowledge that.

Frankly, stepping back is really difficult to do because your examples in this past testimony have been really quite specific, but before we leave this meeting, I would like to say this: We have this world where running the fisheries is federal and the processing companies are provincial jurisdiction. You talked about regulations being a challenge. Is there anything from your world that could be done to improve and strengthen the collaboration between federal and provincial work as they are related to what we're talking about today? Tell us what could be better. Go ahead, please, Mr. Byrne.

**Mr. Byrne:** This is the power of this committee. We have heard this morning something that has never been articulated before, which is clear and present. It is a jointly administered industry, and while we speak of loans to the industry by non-banking interests, it is provinces that have that jurisdictional space.

I say this rhetorically: Was there ever a position brought forward that suggested that maybe provinces should step into this space? That's not an actual ongoing conversation, but it's as clear as anyone can see. Just as provinces regulate payday loans and other non-banking instruments, this would be a good space.

Even though it's not within your sphere of jurisdiction, having that discussed openly and honestly is the power of this committee. Quite frankly — I'll say it again — this conversation this morning would not happen on the House of Commons Standing Committee on Fisheries and Oceans anymore. That

**Le président :** C'est une excellente discussion. C'est un comité où, en tant que président, je n'interromps pas les intervenants, car la conversation que nous tenons ce matin est précisément la raison pour laquelle nous sommes ici.

Toutefois, des instances supérieures m'ont fait savoir que je dois terminer la réunion à 10 heures, car un autre comité se réunira dans cette salle à cette heure-là. Comme il est maintenant 9 h 49, je ne suis pas certain que nous puissions donner la parole à tout le monde. Nous devons conclure la réunion avant 10 heures. Je demande donc aux sénateurs et aux témoins de tenir compte que notre temps est limité. C'est dommage. Nous pourrions poursuivre la discussion pendant encore deux heures, mais nous n'avons pas le choix.

**La sénatrice M. Deacon :** Merci à tous d'être ici. Honnêtement, ces témoignages sont captivants et ouverts. Je ne veux donc pas briser la dynamique de cette discussion.

Monsieur Gould, je veux vous assurer que la présidente de la Food and Allied Workers Union, ou FFAW, était ici en mars, et que nous avons écouté son témoignage et ses préoccupations. Ses recommandations reflétaient clairement les préoccupations de ses membres. Je tiens à le préciser.

Franchement, il est vraiment difficile de prendre du recul, car les exemples que vous avez fournis durant votre témoignage étaient très précis. Mais avant de clore la réunion, je dirai ceci : Nous vivons dans un contexte où la gestion des pêches relève du gouvernement fédéral, tandis que les entreprises de transformation relèvent des provinces. Vous avez dit que la réglementation pose problème. Y a-t-il quelque chose qui pourrait être fait pour améliorer et renforcer la collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux concernant les sujets dont nous discutons aujourd'hui? Dites-nous ce que nous pourrions améliorer. Allez-y, monsieur Byrne, je vous prie.

**M. Byrne :** C'est là le pouvoir de ce comité. Nous avons entendu ce matin un scénario qui n'avait jamais été formulé auparavant, mais qui est évident et immédiat. Il s'agit d'une industrie gérée conjointement, et bien que nous parlions de prêts accordés à l'industrie par des acteurs non bancaires, cette compétence relève des provinces.

Je pose la question suivante pour la forme : a-t-il déjà été suggéré que les provinces devraient peut-être intervenir dans ce domaine? Ce n'est pas une conversation qui est en cours, mais cela saute aux yeux. Puisque les provinces réglementent les prêts sur salaire et d'autres instruments non bancaires, ce serait un bon domaine où elles pourraient intervenir.

Bien que cela ne relève pas de votre compétence, le comité a la prérogative d'en discuter ouvertement et honnêtement. Pour être bien franc — je le répète —, cette conversation de ce matin n'aurait plus lieu au Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Ce membre le sait, car c'est le

member knows that because this is the best avenue to actually get a real non-partisan conversation — as it used to be in the House — about the real issues of the fishery. This is why we were so delighted to be invited here. With that said, processor loans are here until they are not needed. So guess what? They are here to stay for a while.

A loan has an element of a controlling aspect to it, but the difference here is that it meets the test. In fairness to DFO, what test can any investigator or auditor ever impose that will always be able to catch every nuance when it's not recorded in black-letter language? Mr. Lavers pointed to the reality of a phone call and an expectation. What auditor could ever pick that up?

We spoke this morning about how provinces should work hand-in-glove with the federal authority and with fishermen's organizations to ensure that the processing sector also has a "buy local, build local" component and an "own local" component. That makes perfect sense. I did it as fisheries minister in Newfoundland and Labrador. I don't know where that rule stands anymore because I think there's been an administrative change there, and I hear it's no longer solid as it used to be, but that's another matter.

With that said, this is a very important conversation. There is a desire to act. Whenever you have an intractable problem that has been ongoing for years, the motivation is to do something: "We gotta do something." Sometimes, when you do something just because you gotta do something, it leads to a very bad result.

Clamping down on the very people, the very enterprises and the very lifeblood of our inshore fishery, and trying to prevent those loopholes or those avenues where nefarious actors can move into in those moments when harvesters are vulnerable or when there's a transfer, and shutting all that interaction between harvesters down to be able to prevent the rats from getting in, is when you actually make people more vulnerable and less independent. That's the caution that I would ask the committee to consider within the context of your report.

If something is working well within harvesting communities and has been shown to be valuable, why is this "orphan fleet" that is surrounded by Quebec, the Gulf, Nova Scotia, the Maritimes, Newfoundland and Labrador — the 4R fleet that I call the "orphan fleet" — get the worst of Newfoundland, the Maritimes and Quebec but does not get access to ITQs, whereas everybody else gets them? Yet, it still has all the rules imposed upon it? That, Senator Ravalia, was one of the issues that you really started to probe in your questioning of the federal minister.

**Senator Busson:** Just to clarify, we talked a lot about these processing plants, and we have heard from other witnesses that sometimes they are community operated and sometimes they

meilleur moyen de tenir une véritable conversation non partisane — comme c'était le cas à la Chambre — sur les vrais enjeux de la pêche. C'est pourquoi nous étions si ravis d'être invités ici. Cela dit, les prêts aux transformateurs sont là jusqu'à ce qu'ils ne soient plus nécessaires. Alors deviner quoi? Ils sont là pour rester un certain temps.

Un prêt comporte un certain élément de contrôle, mais la différence est qu'il répond au critère. Pour être juste envers le MPO, quel critère un enquêteur ou un vérificateur pourrait-il jamais imposer qui permet de saisir systématiquement toutes les nuances lorsqu'elles ne sont pas écrites noir sur blanc? M. Lavers a évoqué la réalité d'un appel téléphonique et d'une attente. Quel vérificateur pourrait jamais saisir cela?

Nous avons discuté ce matin de la façon dont les provinces devraient travailler conjointement avec l'autorité fédérale et les associations de pêcheurs pour veiller à ce que le secteur de la transformation comporte également un volet « acheter local, construire local » et un volet « propriété locale ». C'est tout à fait logique. Je l'ai fait en tant que ministre des Pêches à Terre-Neuve-et-Labrador. Je ne sais plus où en est cette règle, car je pense qu'il y a eu un changement administratif, et on me dit qu'elle n'est plus aussi robuste qu'elle l'était, mais c'est une autre histoire.

Cela dit, c'est une conversation très importante. Il y a une volonté d'agir. Chaque fois qu'on est confronté à un problème insoluble qui perdure depuis des années, on est motivé à agir : « On doit faire quelque chose ». Parfois, lorsqu'on fait quelque chose parce qu'on se sent obligé de le faire, cela mène à de très mauvais résultats.

Lorsqu'on sévit contre ces personnes, ces entreprises et le cœur même de notre pêche côtière, lorsqu'on tente de combler les failles ou les brèches que des acteurs malveillants peuvent utiliser quand les pêcheurs sont vulnérables ou lors d'un transfert, et lorsqu'on met un terme à toutes les interactions entre les pêcheurs pour empêcher les acteurs malveillants de s'infiltrer, c'est là qu'on rend les gens plus vulnérables et moins indépendants. C'est la mise en garde à laquelle je demanderais au comité de réfléchir dans le cadre de son rapport.

Si une mesure fonctionne bien dans les communautés de pêcheurs et s'est révélée utile, pourquoi cette « flotte orpheline » qui est entourée par le Québec, le Golfe, la Nouvelle-Écosse, les Maritimes et Terre-Neuve-et-Labrador — la flotte de la division 4T que j'appelle la « flotte orpheline » — subit-elle les pires conséquences à Terre-Neuve, dans les Maritimes et au Québec sans avoir accès aux QIT, alors que toutes les autres y ont droit? Pourquoi reste-t-elle soumise à toutes les règles? C'est là, sénateur Ravalia, l'un des sujets que vous avez commencé à approfondir dans vos questions au ministre fédéral.

**La sénatrice Busson :** Pour clarifier les choses, nous avons beaucoup discuté de ces usines de transformation, et d'autres témoins nous ont dit qu'elles sont parfois gérées par les

aren't. I'm getting the impression that, in the environment that you operate in, these processing plants are owned by "others," not your communities. Is that correct? Can you spend a little time telling us who owns these plants in your area? How does that work?

**Mr. Lavers:** Most of the processing plants in our area are family-owned operations — individuals, basically. Now there is one in Labrador, the Labrador Fishermen's Union Shrimp Co. Ltd., and the harvesters basically own that, and the Fogo Island co-op is another one.

The Labrador Fishermen's Union Shrimp Co. Ltd. is a great company. They do well for their fishermen. I really believe they are a good company, but most of them are family owned and operated in our area. Thank you.

**Senator Busson:** Thank you very much.

**Senator C. Deacon:** If you have any follow-up thoughts, we have heard about co-ops working on the West Coast in one or two spots. We know they exist on the East Coast in certain spots.

Foreign corporate ownership of our processing plants is a growing concern. The idea of cooperative ownership of those between fishers has a lot of sense to it as a plan. Perhaps you have advice for us in terms of how we might make a recommendation around that or how we might build some elements into that, which will achieve what we need as one part of the solution. Clearly, you've been saying that in the fishery yesterday's solutions are today's problems, and we must be careful not to create more of tomorrow's problems. So thank you.

**The Chair:** If you could answer that, Mr. Byrne, we would appreciate it. We just don't have time for an answer at the present time.

I want to thank our witnesses for great testimony. It has been a great opportunity to share your concerns with the committee. Thank you for taking the time to travel here to do it in person also because it means a whole lot more when we can interact in the way that we did this morning.

I want to thank our senators for their questions. If there's anything that you believe that you may not have had the opportunity to express to us this morning, feel free to send it to the clerk. I wish you all the best in the fishing season.

(The committee adjourned.)

communautés et parfois non. J'ai l'impression que, dans le contexte où vous exercez vos activités, ces usines de transformation appartiennent à des tiers, et non pas à vos communautés. Est-ce exact? Pouvez-vous nous expliquer brièvement qui détient ces usines dans votre région? Comme cela fonctionne-t-il?

**M. Lavers :** La plupart des usines de transformation dans notre région sont des entreprises familiales — elles appartiennent essentiellement à des personnes. Il y a une usine au Labrador, la Labrador Fishermen's Union Shrimp Co. Ltd., qui appartient essentiellement aux pêcheurs, et la Fogo Island Co-op en est une autre.

La Labrador Fishermen's Union Shrimp Co. Ltd. est une excellente entreprise. Elle prend bien soin de ses pêcheurs. Je crois sincèrement que c'est une bonne entreprise, mais la plupart de ces usines sont des entreprises familiales dans notre région. Merci.

**La sénatrice Busson :** Je vous remercie.

**Le sénateur C. Deacon :** Si vous avez d'autres réflexions, nous avons entendu dire que des coopératives sont en train de se mettre en place sur la côte Ouest, dans une ou deux localités. Nous savons qu'elles existent sur la côte Est à certains endroits.

La propriété étrangère de nos usines de transformation est une préoccupation croissante. L'idée d'une gestion coopérative de ces usines par les pêcheurs semble très sensée. Vous avez peut-être des conseils à nous donner sur la façon dont nous pourrions formuler une recommandation à ce sujet ou intégrer certains éléments à ce projet, ce qui permettra d'atteindre une partie de la solution. Vous dites clairement que les solutions d'hier sont les problèmes d'aujourd'hui dans le secteur des pêches, et nous devons faire attention de ne pas créer plus de problèmes pour demain. Je vous remercie.

**Le président :** Si vous pouviez répondre à cette question, monsieur Byrne, je vous en serais reconnaissant. Nous n'avons tout simplement pas le temps pour le moment.

Je veux remercier les témoins de leurs excellents témoignages. Cela a été une excellente occasion de faire part de vos préoccupations au Comité. Je vous remercie d'avoir pris le temps de vous déplacer jusqu'ici pour comparaître en personne. Les discussions sont beaucoup plus fructueuses lorsque nous pouvons échanger comme nous l'avons fait ce matin.

Je tiens à remercier les sénateurs de leurs questions. Si vous estimez qu'il y a des points que vous n'avez pas eu l'occasion de soulever ce matin, n'hésitez pas à les envoyer à la greffière. Je vous souhaite la meilleure des chances pour la saison de pêche.

(La séance est levée.)